

**INDICATEURS DU
DÉVELOPPEMENT
EN AFRIQUE**

2008/09

**LES JEUNES
ET L'EMPLOI
EN AFRIQUE**

*Le potentiel, le problème,
la promesse*



BANQUE MONDIALE

Copyright © 2009 The International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank
1818 H Street, NW
Washington, DC 20433, États-Unis d'Amérique

Tous droits réservés
Fait aux États-Unis d'Amérique
Premier tirage : décembre 2008

Cet ouvrage est l'œuvre des services de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale. Les observations, interprétations et conclusions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale, ni des pays qu'ils représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données présentées dans cette publication. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que la Banque reconnaît ou accepte ces frontières.

Droits et licences

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. La reproduction ou la transmission d'une partie ou de l'intégralité de la présente publication peut constituer une violation de la loi applicable. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale encourage la diffusion de ses études et, normalement, accorde sans délai l'autorisation d'en reproduire des passages.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire ou de réimprimer toute partie de cette publication, veuillez adresser votre demande, en fournissant tous les renseignements nécessaires, par courrier, au Copyright Clearance Center, Inc., 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, USA ; téléphone : 978-750-8400 ; télécopie : 978-750-4470 ; site web : www.copyright.com.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande, par courrier, à l'adresse suivante : Office of the Publisher, World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; par télécopie, au 202-522-2422 ; ou par courriel à l'adresse : pubrights@worldbank.org

Pour commander les ouvrages *Indicateurs du développement en Afrique 2008/09*, *The Little Data Book on Africa 2008/09*, et *Indicateurs du développement en Afrique 2008/09 CD-ROM* multi-utilisateurs, prière de consulter notre site web : www.worldbank.org/publications. Pour vous abonner à l'édition en ligne des Indicateurs du développement en Afrique 2008/09, prière de visiter : <http://publications.worldbank.org/ADI>.

Pour de plus amples informations sur l'ouvrage *Indicateurs du développement en Afrique* et ceux qui lui font pendant, prière de consulter notre site www.worldbank.org/africa, ou de nous contacter par courriel à l'adresse : ADI@worldbank.org.

Maquette de couverture : Word Express, Inc.

La structure de navigation et l'interface du CD-ROM des Indicateurs du développement en Afrique 2008/09 ont été conçus par Dohatec New Media.

Crédits photos : couverture, Jonathan Ernst ; couverture-arrière, Arne Hoel/Banque mondiale.
La carte de l'Afrique est l'œuvre du service de cartographie de la Banque mondiale.

ISBN: 978-0-8213-7787-1
e-ISBN: 978-0-8213-7795-6
DOI: 10.1596/978-0-8213-7787-1
SKU: 17787

Table des matières

Avant-propos	vi
Remerciements	vii
Les jeunes et l'emploi en Afrique - Le potentiel, le problème, la promesse	1
Introduction	1
Données de référence sur les jeunes et les marchés de l'emploi en Afrique	5
Les mesures prises par les pouvoirs publics doivent se fonder sur une méthode d'approche plurisectorielle intégrée et un suivi minutieux des situations	11
Conclusions	25
Références	27
Tabelas de indicadores	29
Partie 1: Indicateurs de base et comptes nationaux	
1. Indicateurs de base	
1. 1 Indicateurs de base	30
2. Comptes nationaux	
2.1 Produit intérieur brut, valeur nominale	31
2.2 Produit intérieur brut, valeur constante	32
2.3 Croissance du produit intérieur brut	33
2.4 Produit intérieur brut par habitant, valeur constante	34
2.5 Croissance du produit intérieur brut par habitant	35
2.6 Revenu national brut, valeur nominale	36
2.7 Revenu national brut, valeur constante	37
2.8 Revenu national brut par habitant	38
2.9 Déflateur du produit intérieur brut (monnaie locale)	39
2.10 Déflateur du produit intérieur brut (monnaie \$US)	40
2.11 Inflation, indice des prix à la consommation	41
2.12 Indices des prix	42
2.13 Epargne intérieure brute	43
2.14 Epargne nationale brute	44
2.15 Dépense totale publique de consommation	45
2.16 Dépense totale de consommation du ménage	46
2.17 Dépense totale de consommation plus écarts	47
2.18 Dépense totale de consommation par habitant plus écarts	48
2.19 Valeur ajoutée par l'agriculture	49
2.20 Valeur ajoutée par l'industrie	50
2.21 Valeur ajoutée par les services plus écarts	51
2.22 Formation de capital fixe brut	52
2.23 Formation de capital fixe publique	53
2.24 Formation de capital fixe du secteur privé	54
2.25 Solde des ressources (exportations moins importations)	55

2.26	Exportation de biens et services, valeur nominale	56
2.27	Importation de biens et services, valeur nominale	57
2.28	Exportation de biens et services (% du PIB)	58
2.29	Importation de biens et services (% du PIB)	59
2.30	Balance des paiements et compte courant	60
2.31	Structure de la demande	61
2.32	Taux de change et parité du pouvoir d'achat	62

Partie 2: Objectifs de Développement du Millénaire

3. Objectifs de Développement du Millénaire

3.1	Objectif de Développement du Millénaire no 1: éradiquer la pauvreté extrême et la faim	64
3.2	Objectif de Développement du Millénaire no 2: obtenir une éducation primaire universelle	66
3.3	Objectif de Développement du Millénaire no 3: promouvoir l'égalité des sexes et le rôle des femmes	67
3.4	Objectif de Développement du Millénaire no 4: réduire la mortalité infantile	68
3.5	Objectif de Développement du Millénaire no 5: améliorer la santé maternelle	69
3.6	Objectif de Développement du Millénaire no 6: combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies	70
3.7	Objectif de Développement du Millénaire no 7: assurer un environnement durable	72
3.8	Objectif de Développement du Millénaire no 8: encourager un partenariat mondial pour le développement	74

Partie 3: Réalisations de développement

4. Les indicateurs de la Déclaration de Paris

4.1	Statut des indicateurs de la Déclaration de Paris	76
-----	---	----

5. Développement du secteur privé

5.1	Environnement d'affaires	78
5.2	Climat des investissements	80

6. Commerce

6.1	Commerce international et barrières tarifaires	82
6.2	Trois exportations principales, avec leur pourcentage du total des exportations, 2006	84
6.3	Intégration régionale, blocs commerciaux	86

7. Infrastructure

7.1	Eau et hygiène	90
7.2	Transport	92
7.3	Technologie de l'information et de la communication	94
7.4	Energie	96
7.5	Infrastructure du secteur financier	98

8. Développement humain

8.1	Education	100
8.2	Santé	102

9. Agriculture, développement rural et environnement

9.1	Développement rural	106
9.2	Agriculture	108
9.3	Environnement	110
9.4	Changement climatique	114

10. Travail, migration et développement	
10.1 Participation de la population active	116
10.2 Composition de la population active	118
10.3 Chômage	120
10.3 Migration et population	122
11. VIH/SIDA	
11.1 VIH/SIDA	124
12. Paludisme	
12.1 Paludisme	126
13. Bonne gouvernance et partenariat	
13.1 Aide et allégement de la dette	128
13.2 Etats performants	130
13.4 Indicateurs de gouvernance et d'anti-corruption	132
13.4 Evaluations de la politique et des institutions nationales	134
13.5 Indicateurs de régime	136
Partie 4: Bien-être des ménages	
14. Bien-être des ménages	
14.1 Enquête auprès des ménages, Burkina Faso, 2003	137
14.2 Enquête auprès des ménages, Cameroun, 2001	138
14.3 Enquête auprès des ménages, Ethiopie, 1999/00	139
14.4 Enquête auprès des ménages, Libéria 2007	140
14.5 Enquête auprès des ménages, Malawi, 2003/04	141
14.6 Enquête auprès des ménages, Niger, 2005	142
14.7 Enquête auprès des ménages, Nigeria, 2003/04	143
14.8 Enquête auprès des ménages, São Tomé e Príncipe, 2000/01	144
14.9 Enquête auprès des ménages, Sierra Leone, 2002/03	145
14.10 Enquête auprès des ménages, Tanzanie 2000/01	146
14.11 Enquête auprès des ménages, Ouganda, 2005/06	147
Guide de l'utilisateur	149
Notes techniques	153
Guide de l'utilisateur: et CD-ROM des indicateurs de développement en Afrique	217

Avant-propos

Les données servent d'outil de prise de décision depuis des siècles. Pour choisir entre deux options de politique gouvernementale — comme la construction ou non d'un pont — les analystes s'appuient sur les données pour évaluer les coûts et avantages de chaque solution et éclairer en conséquence le décideur. Plus récemment, les données ont assumé un nouveau rôle, celui d'outil permettant de tenir les décideurs comptables de leurs actes. Lorsqu'elles sont mises à la disposition du public, elles peuvent servir pour mettre en question les décisions des dirigeants et leur demander des comptes sinon immédiatement, du moins périodiquement par le biais des urnes. La publication des fiches de rendement remplies par les citoyens de Bangalore en Inde ; les enquêtes de suivi des dépenses publiques en Ouganda ; et les indices de corruption à l'échelle mondiale de Transparency International offrent trois exemples de cas où, grâce aux données, on a doté les citoyens de moyens pour soumettre les agents publics à l'obligation de rendre des comptes.

Les Indicateurs du développement en Afrique visent à jouer ce double rôle. S'ils se voulaient au départ un outil destiné à faciliter la prise de décision en présentant des comparaisons internationales de diverses données (pour déceler les tendances du développement de l'Afrique et les exceptions à ces tendances), ils sont devenus aussi un outil de transparence. Journalistes, chercheurs, étudiants, organisations de la société civile et autres citoyens utilisent les données comparatives des Indicateurs pour poser des questions telles que : pourquoi les résultats obtenus par notre pays dans certaines dimensions ne sont-ils pas à la hauteur de ceux d'autres pays comparables ; ou, pourquoi les mérites de notre pays ne sont-ils guère reconnus, en dépit de résultats si satisfaisants ?

Pour servir efficacement d'un outil de transparence, tout ensemble de données doit remplir certains critères. Premièrement, les données doivent être exactes. Toutes les données contenues dans les Indicateurs font l'objet d'une rigoureuse vérification et contre-vérification ; seules celles ayant subi avec succès divers tests statistiques sont incluses dans le document. Deuxièmement, elles doivent être mises à la disposition du public. C'est pourquoi les Indicateurs sont diffusés à l'échelle mondiale ; la nouvelle version améliorée en ligne permet de consulter et manipuler facilement les données pour satisfaire les besoins et goûts de chacun. Troisièmement, elles doivent être pertinentes — avoir trait à des questions auxquelles s'intéressent les populations. La version 2008 des Indicateurs comprend de nouveaux ensembles de données sur les changements climatiques, les conflits et la gouvernance, entre autres.

Suivant une tradition établie il y a deux ans, les Indicateurs contiennent en outre un exposé intitulé « Les jeunes et l'emploi en Afrique — Le potentiel, le problème, la promesse ». La raison du choix de ce thème est manifeste. Trouver un emploi productif à 200 millions d'Africains âgés de 15 à 24 ans constitue l'un des plus grands défis du continent. L'exposé montre toutefois qu'en Afrique, le profil de la jeune personne moyenne est celui d'une fille pauvre, déscolarisée et vivant en milieu rural. Cette conclusion, qui repose sur un examen minutieux des données, comporte d'importantes conséquences pour l'élaboration des politiques, ainsi que pour la politique des interventions sensibles aux besoins des jeunes. Encore une fois, les données peuvent jouer un double rôle en éclairant les choix de politique et en dotant les citoyens de moyens pour soumettre les politiciens à l'obligation de rendre des comptes.

Obiageli K. Ezekwesili
Vice-présidente, Région Afrique

Remerciements

Les Indicateurs du développement en Afrique ont été élaborés par la région Afrique de la Banque mondiale.

Jorge Saba Arbache a été responsable du présent ouvrage et de ses documents parallèles, à savoir Africa Development Indicators Online 2008/09, la version CD-ROM multi-utilisateurs des Indicateurs du développement en Afrique 2008/2009, et le Little Data Book on Africa 2008/09. Rose Mungai a dirigé les travaux de collecte, de vérification de la cohérence et de compilation des données. L'équipe de base se composait de Mpho Chinyolo, Françoise Genouille, Jane K. Njunga et Christophe Rockmore. Les travaux ont été effectués dans l'ensemble sous la direction et la supervision de Shantayanan Devarajan, économiste en chef de la région Afrique.

Pablo Suarez Robles a fourni de l'aide en matière de recherche, et Harold Alderman, Mayra Buvinic, Louise Fox, Caterina R. Laderchi et Paul Moreno-Lopez ont fait d'utiles observations sur une version préliminaire du projet d'exposé. Azita Amjadi, Abdolreza Farivari, Richard Fix, Shelley Lai Fu, Shahin Outadi, William Prince, Atsushi Shimo et Malarvizhi Veerappan ont collaboré à la production des données. Maja Bresslauer, Mahyar Eshragh-Tabary, Victor Gabor et Soong Sup Lee ont contribué à la mise à jour de la Base de données active. Mehdi Akhlaghi a participé à la production du Little Data Book on Africa 2008/09.

Les encadrés de l'ouvrage et des notes techniques ont bénéficié du concours d'Aziz

Bouzaher (changements climatiques), Sébastien Dessus (parité des pouvoirs d'achat), John May (transition démographique), Gary Milante (conflits), Deepak Mishra et Mesfin Girma Bezawagaw (inflation), Pierella Paci et Catalina Gutierrez (chômage), David Wilson et Elizabeth Lule (prévalence et incidence du VIH), Quentin Wodon (prix alimentaires, rôle des organisations professionnelles, et pauvreté et migration), et Ali Zafar (zone franc).

Aziz Bouzaher a donné des orientations sur le tableau relatif aux changements climatiques, et Gary Milante sur les tableaux ayant trait aux conflits et à l'organisation politique.

Ann Karasanyi et Ken Omondi ont apporté un appui administratif et logistique. Delfin Go et Yutaka Yoshino ont formulé des observations et des suggestions d'ordre général.

Plusieurs institutions ont fourni des données aux Indicateurs. Leur contribution est grandement appréciée.

Word Express, Inc. a assuré la conception, l'édition et la mise en page. Dohatec New Media a élaboré la maquette de la structure et de l'interface de navigation de la version CD-ROM des Indicateurs du développement en Afrique 2008/2009.

Des membres du personnel du Département des relations extérieures, notamment Herbert Boh, Richard Crabbe, Lillian Foo, Gozde Isik, Valentina Kalk et Malika Khek ont supervisé la publication et la diffusion de l'ouvrage et de ses documents parallèles.

Les jeunes et l'emploi en Afrique : Le potentiel, le problème, la promesse

Introduction

La planète compte aujourd'hui quelque 1,2 milliard de jeunes âgés de 15 à 24 ans, soit 18 % de la population mondiale, en progression de 17 % par rapport à 1995. Près de 87 % de ces jeunes vivent dans des pays en développement. Ils sont 200 millions en Afrique, représentant plus de 20 % de leur cohorte d'âge (Rapport mondial sur la jeunesse 2007). En 2005, 62 % de la population du continent avaient moins de 25 ans. Le taux de fécondité, encore très élevé, conjugué à une transition démographique progressant lentement dans la région, risque d'accroître les pressions s'exerçant sur les pays pour créer des emplois dans les décennies à venir¹.

Dans le monde, comme en Afrique, le ratio du taux de chômage des jeunes/adultes (OIT 2006) est de un à trois, ce qui montre clairement les difficultés particulières qui freinent la participation des jeunes au marché du travail. L'élasticité de l'emploi des jeunes par rapport à la croissance du PIB est cependant faible, le cinquième seulement de celle observée pour l'ensemble des travailleurs (Kapsos 2005). De ce fait, les jeunes comptent à l'échelle de la planète pour 43,7 % dans le total des chômeurs alors qu'ils ne représentent que 25 % de la population active. Plus du tiers des jeunes dans le monde sont à la recherche d'un emploi sans pouvoir en trouver, ou ont totalement cessé d'en chercher un, ou encore, travaillent sans arriver à franchir le seuil de pauvreté de deux dollars par jour. En Afrique subsaharienne, trois chômeurs sur cinq sont des jeunes (OIT 2006) et, en moyenne, 75 % des jeunes vivent avec moins de deux dollars par jour (Tableau 1).

Les jeunes d'Afrique ne forment pas un groupe homogène et leurs perspectives d'emploi varient en fonction de la région, du sexe, de l'âge, du niveau d'instruction, de l'appartenance ethnique et de l'état de santé, ce qui

Tableau 1 Afrique subsaharienne : Incidence de la pauvreté chez les jeunes (en %)

Pays	Moins de deux dollars par jour
Burundi, 1998	85,7
Côte d'Ivoire, 1998	46,5
Cameroun, 2001	49,1
Éthiopie, 2000	70,7
Ghana, 1998	66,5
Kenya, 1997	54,4
Madagascar, 2001	81,7
Mozambique, 1996	75,4
Malawi, 1997	66,3
Nigéria, 1996	92,9
Sierra Leone, 2003	68,0
Ouganda, 1999	93,8
Zambie, 1998	86,3
ASS-13 (moyenne)	72,1
ASS-13 (médiane)	70,7

Source : Programme de la Banque mondiale sur les indicateurs harmonisés provenant d'enquêtes (SHIP).

Note : Une personne est considérée comme pauvre si le montant total des dépenses annuelles du ménage divisé par 365 et par tête se situe en dessous du seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté de « deux dollars par jour » (correspondant à 2,17 dollars par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA) aux prix de 1993) est défini comme étant 2,17 fois le produit de la consommation en PPA au taux de change de 1993 et au ratio de l'indice moyen des prix à la consommation de l'année de l'enquête par rapport à l'indice moyen des prix à la consommation de 1993. Les taux de change pour l'IPC et la PPA sont respectivement tirés des Indicateurs du développement dans le monde 2007 et de PovCallNet (Banque mondiale).

ASS : Afrique subsaharienne.

implique des interventions différenciées de la part des pouvoirs publics. Toutefois, le jeune africain type, tel qu'il ressort des chiffres médians, est facilement identifiable : c'est une jeune femme de 18 ans et demi habitant dans une région rurale, alphabétisée mais non scolarisée (Tableau 2)².

¹Définitions : jeunes, classe d'âge 15–24 ans ; adultes, classe d'âge 25–64 ans.

²Le taux de mortalité plus élevé des jeunes gens attribuable aux homicides, aux conflits liés à la guerre, aux maladies et à d'autres causes explique en partie cette configuration.

Tableau 2 Le jeune africain type – valeur médiane

Pays	Lieu de résidence	Sexe	Âge	Alphabétisé	Scolarisé				
Données SHIP									
Burundi, 1998	Rural	93,9 %	Femme	54,9 %	18	Oui	71,4 %	Non	25,6 %
Côte d'Ivoire, 1998	Urbain	46,8 %	Femme	51,9 %	19	Oui	60,7 %	Non	27,6 %
Cameroun, 2001	Rural	56,4 %	Femme	52,5 %	19	Oui	82,4 %	Non	46,2 %
Ghana, 1998	Rural	57,8 %	Homme	49,7 %	18	Oui	65,9 %	Non	41,3 %
Guinée, 1994	Rural	57,2 %	Femme	50,6 %	19	Oui	30,6 %	Non	18,4 %
Kenya, 1997	Rural	81,0 %	Femme	51,9 %	19	Oui	93,5 %	Non	42,0 %
Mozambique, 1996	Rural	76,9 %	Femme	52,3 %	19	Oui	51,1 %	Non	19,2 %
Mauritanie, 2000	Rural	55,5 %	Femme	52,9 %	18	Oui	70,2 %	Non	27,6 %
Malawi, 1997	Rural	87,4 %	Femme	52,7 %	19	Oui	62,9 %	Non	40,1 %
Nigéria, 1996	Rural	56,4 %	Femme	53,8 %	18	Oui	74,3 %	Non	46,7 %
Sierra Leone, 2003	Rural	51,9 %	Femme	52,4 %	18	Non	43,2 %	Non	42,8 %
Sao Tomé et Príncipe, 2000	Urbain	40,9 %	Homme	49,9 %	19	Oui	94,1 %	Non	25,0 %
Ouganda, 1999	Rural	82,8 %	Femme	51,3 %	18	Oui	79,0 %	Non	43,7 %
Zambie, 1998	Rural	59,8 %	Femme	52,8 %	19	—	—	Non	30,2 %
ASS-14 (moyenne)	—	64,6 %	—	52,1 %	—	—	67,6 %	—	34,0 %
ASS-14 (médiane)	—	57,5 %	—	52,4 %	—	—	70,2 %	—	35,1 %
Données LFS									
Éthiopie, 2005	Rural	79,6 %	Femme	53,2 %	19	Non	49,9 %	—	—
Madagascar, 2005	Rural	76,0 %	Femme	51,7 %	19	Oui	75,2 %	Non	23,0 %
Tanzanie, 2005	Rural	70,5 %	Femme	53,1 %	19	Oui	83,0 %	Non	28,7 %

Source : Programme de la Banque mondiale sur les indicateurs harmonisés provenant d'enquêtes (SHIP) ; Éthiopie, LFS 2005 ; Tanzanie, ILFS 2005-06 ; et Madagascar, EPM 2005.

Note : Non disponible ; LFS : Enquête sur la main d'œuvre ; EPM : Enquête permanente auprès des ménages.

Pour échapper à la pauvreté, de nombreux jeunes cherchent de meilleures perspectives d'avenir en migrant. De fait, la migration vers les zones urbaines est inévitable, et même souhaitable, pour améliorer la répartition des ressources humaines, en particulier dans les pays où la terre est rare. Les jeunes sont plus enclins que leurs aînés à l'exode rural ou à la migration vers d'autres zones urbaines et cette migration des jeunes a un impact très important. Elle crée des tensions sur l'emploi, mais ne se traduit pas nécessairement par une amélioration des conditions d'emploi de ceux qui restent dans les zones rurales ; elle affecte la fourniture de biens publics, d'éducation, de services d'utilité publique, de logements et d'infrastructures ; et elle modifie la composition démographique et la répartition des compétences, tant dans les zones urbaines que dans les régions rurales. Étant donné que 70 % des jeunes Africains résident encore dans les régions rurales et que les zones urbaines ne créent que très lentement des opportunités d'emplois pour la majorité des nouveaux demandeurs d'emploi, il serait

nécessaire d'envisager une approche intégrée et cohérente corrélant étroitement des politiques ajustées aux besoins des jeunes urbains à des politiques appropriées pour les jeunes ruraux. Ce type d'approche est indispensable si les gouvernements veulent atténuer les impacts préjudiciables d'une migration rapide, tout en préparant le terrain pour offrir aux jeunes des régions rurales une mobilité plus rémunératrice.

Dans certains pays, le taux élevé de chômage et de sous-emploi parmi les jeunes s'explique essentiellement par l'évolution démographique, mais une grande partie des difficultés relatives à l'emploi des jeunes peut aussi s'expliquer par la dynamique du marché du travail et par ses opportunités. La facilité plus ou moins grande avec laquelle les jeunes trouvent un emploi et l'efficacité de leur recherche dépendent aussi du degré de préparation du marché du travail pour les intégrer et de leur propre niveau de préparation pour s'y insérer.

De nombreux jeunes entrent très tôt sur le marché du travail, ce qui affecte leur

progression sur ce marché. À court terme, les familles pauvres profitent du travail des enfants et donc toute pénalisation du travail des enfants affecterait à court terme le bien-être des familles rurales³. Mais le travail des enfants représente à long terme des coûts en termes d'années de scolarité perdues et de perpétuation continue de la pauvreté.

Les situations de post-conflit posent des problèmes particuliers pour les jeunes, très nombreux dans ce type de contexte (par ex., hommes inactifs récemment démobilisés, jeunes gens déplacés). Ces jeunes ont souvent été privés d'instruction, ont grandi dans des sociétés de violence et ont, dans bien des cas, été eux-mêmes des combattants. L'emploi et la création d'emplois pour les jeunes doivent être au cœur de tout processus de consolidation de la paix.

L'énergie, les compétences et les aspirations des jeunes sont des atouts précieux, qu'aucun pays ne peut s'offrir le luxe de gaspiller. Aider les jeunes à réaliser tout leur potentiel en leur ouvrant l'accès à l'emploi est une condition préalable à l'éradication de la pauvreté, au développement durable et à une paix pérenne. Compte tenu des immenses difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes à la recherche d'un travail, l'emploi des jeunes prend une place de plus en plus importante dans les programmes de développement, après avoir été largement négligé dans les stratégies nationales de développement dans le passé.

L'emploi des jeunes est un problème que connaissent tous les pays d'Afrique, quel que soit leur stade de développement économique,

mais le contexte socioéconomique influence grandement sur la nature et l'ampleur de ce problème. Lorsqu'ils étudient les mesures à prendre pour aider les jeunes gens à entrer sur le marché du travail et à obtenir un emploi, les gouvernements sont handicapés par le manque d'informations sur les options disponibles et sur les expériences et les échecs passés.

Le présent rapport examine ces différentes questions. La première partie présente les données essentielles sur les jeunes et les marchés de l'emploi en Afrique. La deuxième partie fait le point sur les interventions passées pour promouvoir l'emploi des jeunes dans la région. Elle préconise une approche intégrée aux gouvernements désireux de s'attaquer durablement aux problèmes de l'emploi des jeunes. De fait, dans les pays africains, où dominent le secteur informel et la population rurale, une simple réforme des institutions du marché du travail avec une mise en œuvre de politiques actives de l'emploi n'auront sans doute qu'un impact limité. Les mesures les plus nécessaires et les plus complètes que préconise le présent rapport sont les suivantes : élargir les opportunités d'emploi et d'éducation dans les régions rurales, où vivent la plupart des jeunes ; promouvoir et encourager la mobilité ; instaurer un climat porteur pour les entreprises ; encourager le secteur privé ; améliorer l'accès à la formation et la qualité de l'enseignement technique ; prêter attention aux questions démographiques qui ont une incidence directe sur les jeunes ; et réduire le travail des enfants.

³Le taux d'activité des enfants de la classe d'âge 5–14 ans est de 30 % environ en Afrique subsaharienne (WDR 2008).

Données de référence sur les jeunes et les marchés de l'emploi en Afrique

En 2005, le taux d'activité des jeunes gens de sexe masculin était de 73,7 % (OIT 2006), l'un des plus élevés du monde (OIT 2006, Nations Unies 2007).

Les jeunes représentent 36,9 % de la population en âge de travailler, mais 59,5 % des chômeurs, un taux bien supérieur à la moyenne mondiale 2005 (43,7 %) qui traduit les graves déficiences de la demande de main-d'œuvre dans la région (OIT 2006). La part des jeunes dans le nombre total des chômeurs atteint jusqu'à 83 % en Ouganda, 68 % au Zimbabwe et 56 % au Burkina Faso⁴.

Le chômage des jeunes est souvent plus élevé que celui des adultes (Tableau 3).

La prévalence du chômage des jeunes est plus forte dans les zones urbaines (Tableau 4) et elle est plus élevée parmi ceux qui ont un niveau d'instruction supérieur et ceux qui sont issus de milieux aisés. En moyenne, le chômage des jeunes ayant un niveau d'instruction secondaire (ou supérieur) est trois fois plus important que celui des jeunes n'ayant pas fait d'études. Le chômage est deux fois plus élevé chez les jeunes issus de ménages appartenant au cinquième quintile de revenu (le plus élevé) que chez les jeunes appartenant au premier quintile (Figure 1)⁵.

⁴La définition du chômage que donne l'OIT est de plus en plus considérée comme inappropriée pour caractériser les marchés du travail des pays à faible revenu (Cling et al. 2006 ; Fares et al. 2006 ; PREM 2006 *Labor Diagnostics for Sub-Saharan Africa*, entre autres). Le chômage des jeunes ne donne pas une indication pertinente des difficultés que rencontrent les jeunes qui abordent le marché du travail. En fait, dans les pays où la pauvreté prédomine, l'analyse du taux de chômage peut prêter à confusion parce que la plupart des jeunes ne peuvent se permettre de rester sans emploi. Les mesures de la qualité de l'emploi ou les mesures du sous-emploi peuvent être

Tableau 3 Distribution des jeunes et des adultes selon la situation d'emploi (en %)

	Actifs occupés		Chômeurs		Inactifs	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Données SHIP						
Burundi, 1998	70,4	95,8	0,3	0,4	29,3	3,8
Côte d'Ivoire, 1998	51,4	81,8	3,0	2,9	45,6	15,3
Cameroun, 2001	42,7	80,9	7,2	4,7	50,1	14,4
Ghana, 1998	17,7	78,4	31,3	8,7	51,0	12,9
Guinée, 1994	69,9	87,8	8,3	5,3	21,8	6,9
Kenya, 1997	20,8	58,2	3,7	1,1	75,5	40,7
Mozambique, 1996	22,0	59,5	2,2	1,4	75,8	39,1
Mauritanie, 2000	28,4	50,4	3,1	3,4	68,6	46,2
Malawi, 1997	20,3	58,8	1,3	1,5	78,4	39,7
Nigeria, 1996	23,1	76,7	5,5	1,2	71,4	22,1
Sierra Leone, 2003	40,4	85,4	52,5	10,2	7,1	4,4
Sao Tomé et Príncipe, 20003	2,8	68,1	4,1	0,8	63,1	31,1
Ouganda, 19991	7,9	66,0	0,7	0,6	81,4	33,4
Zambie, 1998	38,7	77,7	6,7	4,2	54,6	18,1
ASS-14 (moyenne)	35,5	73,3	9,3	3,3	55,3	23,4
ASS-14 (médiane)	30,6	77,2	3,9	2,2	58,9	20,1
Données LFS						
Éthiopie, 2005	72,8	86,5	2,9	1,9	24,3	11,6
Madagascar, 2005	71,7	93,3	1,7	2,6	26,6	4,1
Tanzanie, 2005	74,4	93,5	4,9	1,9	20,7	4,6

Source : Programme de la Banque mondiale sur les indicateurs harmonisés provenant d'enquêtes (SHIP) ; Éthiopie, LFS 2005 ; Madagascar, EPM 2005 ; et Tanzanie ILFS 2005–2006.

de meilleurs indicateurs des difficultés du marché du travail. À titre d'exemple, le taux de chômage des jeunes n'était que de 0,8 % au Malawi, 2,1 % au Burkina Faso et 0,7 % au Rwanda (Tendances mondiales de l'emploi des jeunes, 2007). Le chômage ne devrait donc pas être la principale composante d'une stratégie de l'emploi des jeunes ni le principal indicateur de performance des marchés du travail en Afrique.

⁵ Il est de plus en plus difficile d'établir la distinction entre ruraux et citadins, surtout avec l'extension des zones semi-urbaines, où les moyens d'existence d'une large proportion de la population sont liés à des activités agricoles.

Tableau 4 Distribution des jeunes citadins et des jeunes ruraux selon la situation d'emploi (en %)

	Actifs occupés		Chômeurs		Inactifs	
	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux
Données SHIP						
Burundi, 1998	14,9	74,0	5,2	0,0	79,9	26,0
Côte d'Ivoire, 1998	31,5	73,6	5,1	0,6	63,4	25,9
Cameroun, 2001	25,9	55,6	12,5	3,1	61,6	41,3
Ghana, 1998	16,2	18,7	36,7	27,4	47,1	53,9
Guinée, 1994	40,0	92,2	16,2	2,4	43,8	5,4
Kenya, 1997	36,2	17,2	8,4	2,6	55,4	80,2
Mozambique, 1996	20,9	22,4	3,5	1,7	75,6	75,9
Mauritanie, 2000	17,6	37,0	5,4	1,2	77,0	61,8
Malawi, 1997	14,5	21,2	2,6	1,1	82,9	77,7
Nigeria, 1996	22,9	23,3	6,4	4,8	70,7	71,9
Sierra Leone, 2003	22,9	56,6	67,9	38,2	9,2	5,2
Sao Tomé et Príncipe, 2000	30,5	36,3	3,2	5,4	66,4	58,3
Ouganda, 1999	25,6	16,3	2,3	0,4	72,1	83,3
Zambie, 1998	16,6	53,6	11,9	3,2	71,5	43,2
ASS-14 (moyenne)	24,0	42,7	13,4	6,6	62,6	50,7
ASS-14 (médiane)	22,9	36,7	5,9	2,5	68,6	56,1
Données LFS						
Éthiopie, 2005	40,7	81,1	10,0	1,0	49,3	17,9
Madagascar, 2005	50,5	78,4	4,6	0,7	44,9	20,9
Tanzanie, 2005	56,0	82,1	13,4	1,3	30,6	16,6

Source : Programme de la Banque mondiale sur les indicateurs harmonisés provenant d'enquêtes (SHIP) ; Éthiopie, LFS 2005 ; Madagascar, EPM 2005 ; et Tanzanie ILFS 2005-2006.

La probabilité que les jeunes travaillent dans le secteur informel est plus élevée que pour les adultes tandis que la probabilité qu'ils soient salariés ou travailleurs indépendants est moindre. En 2005, il y avait en

Éthiopie 81,4 % de jeunes dans le secteur informel et 12,5 % dans le secteur des activités indépendantes, contre respectivement 43 % et 49,6 % d'adultes dans ces deux secteurs.

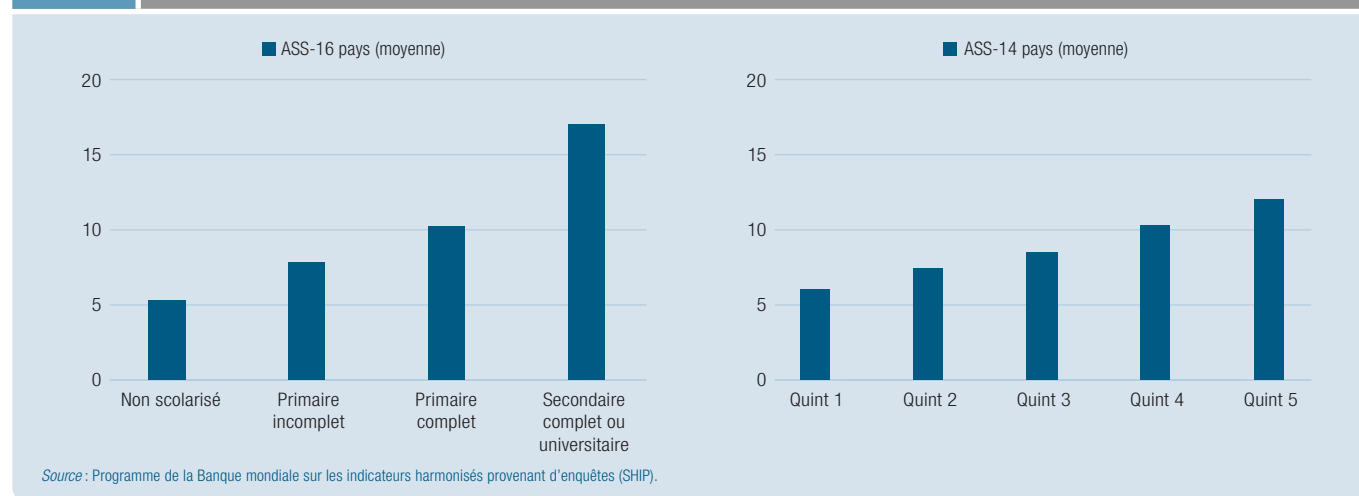
Les jeunes se retrouvent plus souvent à travailler pendant de longues heures, avec des emplois intermittents et précaires, caractérisés par une faible productivité et des rémunérations plus faibles. La prévalence du sous-emploi est plus forte chez les jeunes que chez les adultes et dans les régions rurales que dans les zones urbaines (Figures 2 et 3)⁶.

Les jeunes travaillent surtout dans l'agriculture (Figure 4), où ils occupent 65 % des emplois (OIT 2007).

La journée de travail des jeunes est plus longue dans les régions rurales et ils consacrent beaucoup de temps aux tâches ménagères. Dans les régions rurales de l'Éthiopie, ils travaillent 43 heures par semaine, contre 31 heures ouvrées dans les zones urbaines. Sur ces 43 heures de travail, les tâches ménagères (puiser de l'eau, ramasser du bois de feu et autres activités domestiques) absorbent 31 heures, contre 22 heures dans les zones urbaines.

⁶Le taux de sous-emploi est le nombre total de personnes en situation de sous-emploi rapporté au nombre total de personnes occupées. Une personne est considérée en situation de sous-emploi si le nombre total d'heures ouvrées pendant la semaine est inférieur à 30. En Éthiopie et en Tanzanie, une personne est considérée comme en situation de sous-emploi si, outre son activité, elle est disponible pour travailler davantage. Cette information n'est pas disponible pour les autres pays.

Figure 1 Taux de chômage des jeunes par niveau d'instruction et par quintiles, pondérés par le total par tête des dépenses annuelles des ménages



Les jeunes ruraux qui travaillent dans l'agriculture sont défavorisés en termes de type d'emploi par rapport à ceux qui ont des activités non agricoles (Tableau 5).

De toutes les régions, c'est en Afrique subsaharienne que le taux d'achèvement du cycle primaire est le plus faible (60 %, contre 91 % pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), 98 % pour la région Asie de l'Est et Pacifique (EAP), 99 % pour la région Amérique latine et Caraïbes (LAC) et 86 % pour toutes les régions confondues en 2005). Plus du tiers des jeunes de la région étaient encore analphabètes en 2002 (OIT 2006).

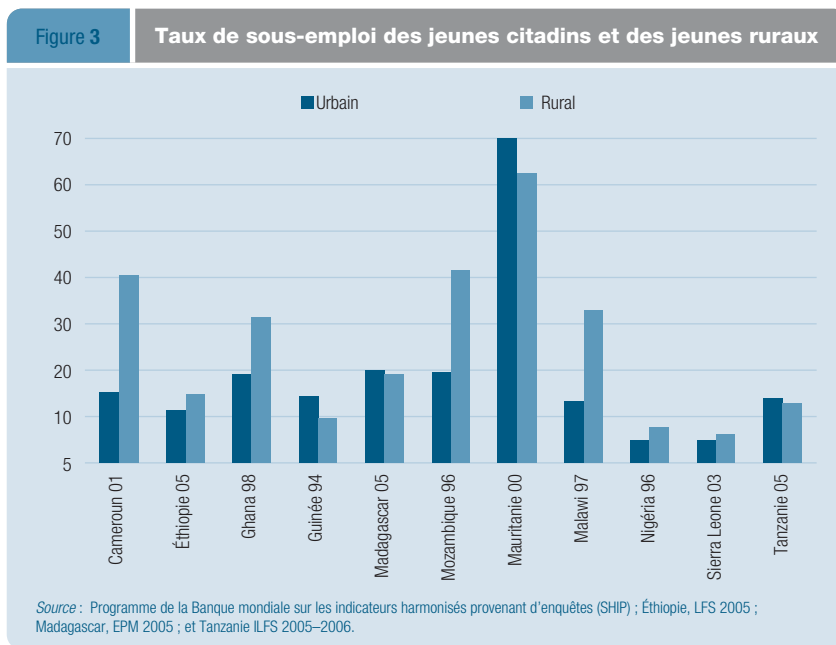
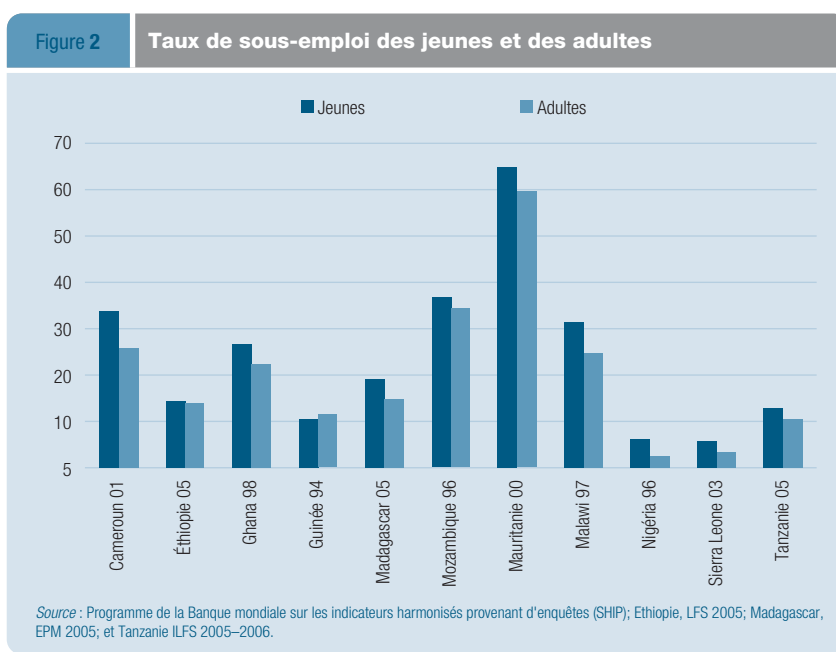
Les jeunes des milieux urbains bénéficient de meilleures opportunités scolaires, ils restent plus longtemps à l'école et entrent dans la population active plus tardivement que les jeunes des milieux ruraux. Au Burundi, 57 % des jeunes citadins sont scolarisés contre 23 % dans les régions rurales ; au Cameroun, 48 % contre 24 % ; au Mozambique, 30 % contre 15 % (Garcia et Fares, 2008).

Les jeunes femmes risquent davantage de se trouver en sous-emploi et d'être exclues de la population active (Tableaux 6 et 7).

La journée de travail des femmes est plus longue que celle des hommes. Elles sont davantage sollicitées par des activités non commerciales. En Éthiopie, elles travaillent 48 heures par semaine, (contre 32 pour les hommes) en consacrant 36 heures aux tâches ménagères, contre 15 pour les hommes (Éthiopie, LFS 2005).

Le niveau d'instruction des jeunes femmes est plus faible, de même que leur taux de scolarisation. En Sierra Leone (2003), 53 % des jeunes gens et 33 % des jeunes filles étaient scolarisés et, pour l'Ouganda (1999), les taux étaient respectivement de 53 % et 35 % (données SHIP). En 2005, les taux de scolarisation nets des garçons et des filles en Afrique étaient respectivement de 71 % et 65 % dans le cycle primaire, et de 28 % et 23 % dans le cycle secondaire. Le taux de scolarisation brut des jeunes gens dans l'enseignement supérieur était 6 %, contre 4 % pour les jeunes filles.

En Afrique, les jeunes suivent deux types de filières pour leur passage à la vie active : un grand nombre d'entre eux commencent directement à travailler, en n'ayant guère bénéficié d'une scolarité formelle, tandis que les autres entrent dans la population active après quelques années d'études dans le système scolaire



formel. L'espérance de vie scolaire estimée varie de 2,9 ans au Niger et 4,4 ans en République démocratique du Congo, à 11,7 ans à Maurice et 12,4 ans en Afrique du Sud⁷. À de

⁷ En 2000. Définition de l'espérance de vie scolaire de l'UNESCO : « Nombre probable d'années qu'un enfant est appelé à passer dans le système scolaire et universitaire, y compris les années de redoublement. C'est la somme des taux de scolarisation aux différents âges dans l'enseignement primaire, secondaire, postsecondaire non supérieur et supérieur. » (Source : Base de données de l'Institut de statistiques de l'UNESCO).

Figure 4 Part des jeunes actifs dans l'agriculture (en %)



Source : Programme de la Banque mondiale sur les indicateurs harmonisés provenant d'enquêtes (SHIP) ; Éthiopie, LFS 2005 ; Madagascar, EPM 2005 ; et Tanzanie ILFS 2005–2006.

Tableau 5 Distribution des jeunes travailleurs ruraux dans les secteurs agricoles et non agricoles par type d'emploi (en %)

	Emploi salarié		Travailleur indépendant		Travail familial non rémunéré	
	Agric.	Non-agric.	Agric.	Non-agric.	Agric.	Non-agric.
Éthiopie, 2005	2,2	20,2	14,8	45,1	83,0	34,7
Madagascar, 2005	3,6	37,7	10,0	22,7	86,4	39,6
Tanzanie, 2005/1,5	19,6	82,5	42,1	16,0	38,3	

Source : Éthiopie, LFS 2005 ; Madagascar, EPM 2005 ; et Tanzanie, ILFS 2005/06.

Tableau 6 Taux de sous-emploi des jeunes gens et jeunes femmes (en %)

	Hommes	Femmes
Données SHIP		
Cameroun, 2001	26,3	40,7
Ghana, 1998	22,2	30,0
Guinée, 1994	4,4	16,3
Mozambique, 1996	33,6	42,0
Mauritanie, 2000	63,1	66,9
Malawi, 1997	26,5	36,7
Nigéria, 1996	6,1	6,7
Sierra Leone, 2003	2,9	7,4
ASS-8 (moyenne)	23,1	30,8
ASS-8 (médiane)	24,3	33,4
Données LFS		
Éthiopie, 2005	12,0	16,4
Madagascar, 2005	15,1	23,2
Tanzanie, 2005	13,5	12,4

Source : Programme de la Banque mondiale sur les indicateurs harmonisés provenant d'enquêtes (SHIP) ; Éthiopie, LFS 2005 ; Madagascar, EPM 2005 ; et Tanzanie ILFS 2005–2006.

rare exceptions près, l'espérance de vie scolaire estimée est plus élevée pour les garçons.

Ceux qui entrent directement sur le marché du travail n'y sont pas préparés, de sorte qu'ils sont particulièrement sensibles aux changements démographiques et aux variations de la demande. Ils risquent donc davantage de rester cantonnés dans des emplois peu productifs.

Les enfants et les jeunes commencent à travailler tôt — le quart des enfants entre 5 et 14 ans travaillent et, selon les estimations établies, 31 % des enfants de 10 à 14 ans. Au Burundi, ce pourcentage atteint 50 % (Garcia et Fares, 2008).

Beaucoup de jeunes quittent la campagne pour la ville à la recherche de meilleurs débouchés. En Éthiopie, 53 % des migrants vers les zones urbaines sont des jeunes, et les principales raisons qui les poussent à migrer sont l'accès à l'éducation (57 %) et la recherche d'un emploi (22 %) (Éthiopie, LFS 2005).

Les jeunes migrants de sexe masculin risquent plus de se trouver au chômage et exclus de la population active que leurs homologues non migrants (Garcia et Fares, 2008).

Les résidents des villes sont moins susceptibles d'avoir un emploi que les jeunes qui ont récemment migré des régions rurales vers les villes. Toutefois, les migrants récents qui ont un emploi risquent davantage d'occuper des emplois précaires. En Éthiopie, ils ont trois fois plus de chances d'être employés dans le secteur informel.

Les jeunes migrants ruraux récents ont un niveau d'instruction plus élevé que celui des résidents ruraux, mais moins élevé que celui des résidents urbains, signe d'une auto-sélection chez les migrants. En Éthiopie, 74,9 % des jeunes migrants récents étaient analphabètes ou n'avaient suivi qu'une scolarité primaire contre 97,7 % pour les jeunes résidents ruraux, mais 57 % pour les jeunes résidents urbains (Éthiopie, LFS 2005).

En 1999–2003, l'élasticité de l'emploi des jeunes par rapport à la croissance du PIB en Afrique subsaharienne était de 0,62, en recul par rapport à période 1995–1999 où elle atteignait 0,90 (Kapsos 2005).

La plupart des jeunes filles sont mariées à 24 ans, mais elles le sont encore plus tôt dans de nombreux pays : au Mozambique, 47 % des jeunes filles sont mariées avant l'âge de 19 ans ; au Tchad, 49 % ; en Guinée,

46 % ; au Mali, 50 % ; en Sierra Leone, 46 % ; au Niger, 62 % (OIT, Rapport sur l'emploi de jeunes dans le monde, 2007). L'âge médian des jeunes filles au premier mariage n'est que de 15,2 ans au Niger, de 15,8 ans au Tchad, de 16,1 ans en Guinée, de 16,3 ans au Mali et de 16,7 en Éthiopie et au Sénégal⁸.

La maternité est très précoce. En 2003, au Mozambique, 58 % des jeunes filles de la classe d'âge 15–24 ans avaient déjà accouché au moins une fois et 18 % des jeunes hommes de cette classe d'âge étaient pères de famille. Ces chiffres sont respectivement de 57 % et 17 % au Malawi (2004), 57 % et 7 % au Niger (2006), 53 % et 10 % au Tchad (2004), 47 % et 15 % en Ouganda (2006), et 47 % et 17 % au Gabon (2000). L'âge médian à la première naissance est de 17,9 ans au Niger, 18,2 ans au Tchad, 18,6 ans en Guinée et de 18,7 ans au Gabon, au Mali et au Mozambique (Études démographiques et sanitaires)⁹.

Les jeunes femmes qui ont eu un enfant ont un niveau d'instruction nettement moins élevé que celles qui n'ont pas eu d'enfant (Tableau 9).

Toutes ces données de référence tendent à montrer que les jeunes forment dans l'ensemble un groupe vulnérable qui se heurte à des difficultés sur les marchés du travail, mais elles démontrent aussi que les jeunes dépendant de l'agriculture et les jeunes femmes se heurtent à des problèmes particulièrement difficiles.

⁸ Vers 2000, pour la cohorte des femmes de 25–29 ans au moment de l'enquête. (Source : ORC Macro, 2004. Measure DHS STATcompiler).

⁹ Vers 2000, pour la cohorte des femmes de 25–29 ans au moment de l'enquête. (Source : ORC Macro, 2004. Measure DHS STATcompiler).

Tableau 7 Distribution des jeunes gens et des jeunes femmes par situation d'emploi (en %)

	Actifs occupés		Chômeurs		Inactifs	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Données SHIP						
Burundi, 1998	67,4	72,8	0,4	0,3	32,2	26,9
Côte d'Ivoire, 1998	53,4	49,4	3,0	3,0	43,6	47,6
Cameroun, 2001	43,6	41,8	8,5	6,0	47,9	52,2
Ghana, 1998/15,7	19,7	29,0	33,7	55,3	46,6	
Guinée, 1994	66,3	73,4	6,6	9,9	27,1	16,7
Kenya, 1997	23,5	18,3	4,6	2,8	71,9	78,9
Mozambique, 1996	28,6	16,0	3,7	0,7	67,7	83,2
Mauritanie, 2000	36,4	21,2	4,1	2,2	59,5	76,6
Malawi, 1997	21,9	18,9	2,0	0,8	76,1	80,3
Nigéria, 1996	27,1	19,6	7,9	3,4	65,0	77,0
Sierra Leone, 2003	31,5	48,5	60,6	45,2	7,9	6,3
Sao Tomé et Principe, 2000	47,4	18,2	5,3	2,8	47,3	78,9
Ouganda, 1999	22,1	13,9	1,0	0,5	76,9	85,6
Zambie, 1998	38,1	39,3	8,1	5,5	53,8	55,3
ASS-14 (moyenne)	37,4	33,6	10,3	8,3	52,3	58,0
ASS-14 (médiane)	34,0	20,5	5,0	2,9	54,6	66,0
Données LFS						
Éthiopie, 2005	78,7	67,7	2,2	3,4	19,1	28,9
Madagascar, 2005	72,3	71,1	1,3	2,0	26,4	26,9
Tanzanie, 2005	74,9	74,0	4,1	5,5	21,0	20,5

Source : Programme de la Banque mondiale sur les indicateurs harmonisés provenant d'enquêtes (SHIP) ; Éthiopie, LFS 2005 ; Madagascar, EPM 2005 ; et Tanzanie ILFS 2005–2006.

Tableau 8 Taux de scolarisation, 2005

Taux de scolarisation, primaire	
Garçons (taux brut, %)	99
Filles (taux brut, %)	87
Garçons (taux net %)	71
Filles (taux net, %)	65
Taux de scolarisation, secondaire	
Garçons (taux brut, %)	35
Filles (taux brut, %)	28
Garçons (taux net %)	28
Filles (taux net, %)	23
Taux de scolarisation, universitaire	
Garçons (taux brut, %)	6
Filles (taux brut, %)	4

Source : Indicateurs du développement dans le monde, 2007.

Note : Le taux de scolarisation brut est le ratio du nombre total d'inscrits, quel que soit l'âge, par rapport à la population du groupe d'âge qui correspond officiellement au niveau d'instruction indiqué. Le taux de scolarisation net est le ratio des enfants d'âge scolaire officiel (sur la base de la Classification internationale type de l'éducation de 1997) inscrits à l'école par rapport à la population d'âge scolaire officiel correspondant.

Tableau 9 Répartition des jeunes femmes qui ont ou n'ont pas eu d'enfant, en fonction du niveau d'instruction atteint (en %)

	Non scolarisée		Primaire		Secondaire		Études supérieures	
	Avec enfant	Sans enfant	Avec enfant	Sans enfant	Avec enfant	Sans enfant	Avec enfant	Sans enfant
Benin, 2006	69,2	32,7	20,6	26,0	9,9	39,3	0,3	2,0
Burkina Faso, 2003	82,4	60,9	12,7	19,0	4,8	19,3	0,0	0,8
Cameroun, 2004	24,5	9,4	43,0	32,4	32,2	55,5	0,3	2,7
Tchad, 2004	71,8	58,9	21,4	26,3	6,6	14,4	0,2	0,4
Éthiopie, 2005	73,6	36,1	20,4	41,5	5,6	20,7	0,3	1,7
Gabon, 2000	5,6	3,4	37,4	29,7	56,0	64,4	1,0	2,5
Ghana, 2003	26,7	10,9	27,6	19,4	45,3	66,3	0,4	3,4
Guinée, 2005	79,4	47,4	12,3	23,98,0	28,3	0,2	0,4	
Kenya, 2003	10,3	4,7	70,2	60,8	18,3	29,5	1,2	5,0
Lesotho, 2004	1,4	0,3	62,2	53,1	36,1	45,9	0,3	0,7
Madagascar, 2004	28,1	13,9	54,5	42,8	17,0	40,7	0,3	2,7
Malawi, 2004	12,5	4,0	70,8	66,2	16,5	28,7	0,1	1,1
Mali, 2006	79,9	55,0	12,3	17,1	7,6	26,8	0,2	1,1
Mozambique, 2003	38,1	19,7	56,4	60,3	5,4	19,7	0,1	0,4
Namibie, 2000	9,2	2,9	28,4	31,2	61,7	65,3	0,7	0,6
Niger, 2006	86,9	65,3	10,1	17,1	3,0	17,2	0,0	0,5
Nigéria, 2003	53,7	17,5	21,0	18,6	24,0	57,9	1,3	6,0
Rwanda, 2005	24,4	9,2	69,9	80,9	5,4	9,5	0,3	0,4
Sénégal, 2005	70,4	42,4	24,1	33,3	5,3	23,4	0,2	0,9
Swaziland, 2006	6,4	1,7	35,1	32,2	56,6	63,3	1,9	2,8
Tanzanie, 2004	27,5	16,7	68,2	66,8	3,8	15,3	0,5	1,2
Ouganda, 2006	12,1	2,9	68,0	58,9	18,0	33,2	1,9	5,0
Zambie, 2002	12,8	6,4	61,1	50,4	25,0	41,2	1,1	2,0
23-ASS (moyenne)	39,4	22,7	39,5	39,5	20,5	35,9	0,6	1,9
23-ASS (médiane)	27,5	13,9	35,1	32,4	16,5	29,5	0,3	1,2

Source : Enquêtes démographiques et sanitaires.

Note : Les jeunes femmes qui ont déjà donné naissance au moins une fois sont celles dont le nombre total d'enfants nés (y compris les enfants décédés) est d'au moins un.

Les mesures prises par les pouvoirs publics doivent se fonder sur une méthode d'approche plurisectorielle intégrée et un suivi minutieux des situations

Compte tenu des difficultés que rencontrent les jeunes sur le marché du travail en Afrique auxquelles font référence les données présentées ci-dessus, il faudra sans doute un ensemble d'actions concertées sur le long terme, couvrant un large éventail de politiques et de programmes pour être en mesure de leur assurer de trouver un emploi. Des interventions fragmentées et isolées ne peuvent en aucun cas déboucher sur un succès durable. Les politiques publiques auront à travailler en concertation avec les ménages et les communautés dans de multiples secteurs, en zones urbaines et rurales et devront élaborer des politiques qui évolueront sur des périodes de temps étendues et variables. Une stratégie intégrée de développement rural, de croissance et de création d'emplois représente non seulement une nécessité mais constitue de fait le fil directeur primordial et essentiel qui doit guider l'action des pouvoirs publics. Ce type de politique intégrée couvrira les aspects de l'offre et de la demande sur le marché du travail et tiendra compte de la mobilité des jeunes vers les zones urbaines. Il faudra donc qu'elle soit conjuguée avec des interventions ciblées aidant les jeunes à surmonter les handicaps qu'ils rencontrent pour entrer sur le marché du travail et s'y maintenir.

Il faut des interventions ciblées mais cohérentes pour surmonter les difficultés spécifiques des jeunes liées au sexe et à l'âge : aspirations des jeunes qui ne correspondent pas à la réalité du marché du travail ; manque d'expérience professionnelle qui réduit l'attractivité des jeunes aux yeux des employeurs ; difficultés d'accès et faible qualité de l'enseignement et de la formation dispensés, en particulier dans les régions rurales ; manque

d'organisation et de moyens d'expression qui compromettent la prise en compte de leurs besoins dans les politiques et les programmes ; explosion démographique et exode rural ; maternités précoces ; et difficultés d'accès aux moyens nécessaires pour que les jeunes participent de façon productive aux activités économiques. Tous ces problèmes sont amplifiés par les conflits et par les discriminations fondées sur le sexe, l'appartenance ethnique, la race, la religion, la culture, l'état de santé ou la situation familiale, qui exigent aussi des mesures énergiques.

Les mesures prises dans le passé pour aider les jeunes travailleurs des pays subsahariens : que savons-nous ?

La Banque mondiale a dressé un inventaire mondial des projets en faveur de l'insertion des jeunes sur le marché du travail (Betcherman et al., 2007). Sur les 29 programmes menés dans les pays d'Afrique subsaharienne et couverts par l'inventaire, il y en a 11 qui ont adopté une approche globale, axée sur la fourniture de services multiples. Dans la plupart des cas, ces programmes dépendaient presque exclusivement de financements extérieurs fournis par les institutions internationales des bailleurs de fonds, les institutions bilatérales et leurs agences nationales d'exécution. Ces programmes comportaient des éléments ciblés sur les jeunes pour les aider à créer leur propre entreprise, combinés à des éléments d'amélioration des compétences et de formation. Sept programmes étaient entièrement centrés sur l'optimisation des chances de réussite des jeunes chefs d'entreprise. Ils comprenaient en général des modules d'aide aux jeunes pour faciliter la création de leur

propre entreprise, en prévoyant la formation nécessaire à la rédaction des propositions de projets et des business plans ; la réalisation d'études de faisabilité ; des conseils sur les dispositions juridiques à respecter ; et une facilitation de l'accès au crédit/aux financements de démarrage. Le projet Industrie laitière pour les jeunes (*Youth Dairy Farm*), en Ouganda, représente un exemple de cette catégorie de programmes, aidant les jeunes en leur assurant une formation à la gestion de l'élevage et des produits laitiers qu'ils vendront par la suite. Six programmes étaient essentiellement axés sur la formation des jeunes et quatre programmes visaient à améliorer les systèmes de formation existants pour les jeunes. Ces derniers avaient pour but d'améliorer des systèmes de formation très fragmentés, centrés sur les moyens mis en œuvre, en améliorant les installations de formation ; la qualité des centres de formation ; la qualité de l'enseignement dispensé ; et en rapprochant l'offre de la demande par une coordination améliorée et des systèmes d'information. Enfin, un dernier programme voulait contribuer aux efforts d'adaptation du marché du travail aux besoins des jeunes, le programme de travaux publics d'Afrique du Sud appuyait des projets d'infrastructure, le secteur de l'environnement et le secteur social et visait à accroître l'intensité de main-d'œuvre des programmes financés par l'État et à créer des opportunités d'emploi dans les programmes environnementaux publics.

Les interventions dans les pays les plus pauvres ont été en général essentiellement centrées sur les jeunes entrepreneurs et sont basées sur des programmes multiservices, à la différence de ce qui se passe dans les pays à revenu intermédiaire tels que l'Afrique du Sud et la Namibie, où les approches globales multiservices ont été principalement utilisées pour intégrer les jeunes chômeurs dans la population active, essentiellement via l'offre de programmes de formation qualifiante.

Les jeunes travailleurs représentaient la cible primordiale de la plupart des projets axés sur l'emploi recensés par l'inventaire. 22 des 29 programmes (soit 76 %) visaient exclusivement les jeunes travailleurs et sept programmes s'adressaient aux travailleurs chômeurs de toute classe d'âge. La plupart des programmes intéressant les jeunes travailleurs visaient à améliorer les perspectives

d'emplois des jeunes entrepreneurs, à proposer des stages de formation qualifiante ou à mettre en œuvre une approche multiservices. Huit programmes étaient centrés sur les zones urbaines, six sur les régions rurales et 15 sur les deux.

Sur les 29 programmes retenus, 11 ciblaient les jeunes femmes tandis que trois d'entre eux étaient spécifiquement consacrés aux jeunes travailleurs handicapés. En outre, 12 programmes visaient les jeunes disposant de faibles revenus et 17, les jeunes ayant un faible niveau d'instruction. Le facteur ethnique ne semble pas, en revanche, avoir servi de critère de sélection. On observe, en général, d'importantes complémentarités entre les objectifs visés par les programmes. Par exemple, la majorité des programmes ciblés sur les jeunes disposant de faibles revenus visaient aussi les jeunes ayant un faible niveau d'instruction. Une tendance similaire apparaît dans les programmes intéressant les femmes ou les jeunes handicapés, qui visaient en même temps les jeunes issus de milieux défavorisés et dont le niveau d'instruction était nul ou faible.

Toutefois, les évaluations des impacts des programmes — un instrument extrêmement précieux pour guider l'action gouvernementale — ont été très médiocres dans les pays de l'Afrique subsaharienne, plus que dans toute autre région en développement. Cela peut s'expliquer en partie par le faible nombre de programmes d'emploi pour les jeunes de la région, le manque de données disponibles et le fait que les évaluations ont rarement porté sur les résultats postérieurs à l'achèvement des programmes.

En règle générale, les programmes des pays d'Afrique subsaharienne inclus dans l'inventaire n'ont pas été évalués de manière appropriée. Par exemple, alors que 11 programmes comprenaient des informations sur les résultats bruts du marché du travail, 16 programmes ne fournissaient aucune indication sur les résultats obtenus ou le niveau de l'évaluation n'était pas cité. Deux programmes seulement offraient des données suffisantes permettant de penser que l'impact était positif. Pour 10 programmes (dont trois programmes de formation à l'esprit d'entreprise, trois programmes de formation qualifiante, un programme axé sur « l'amélioration de l'adéquation des systèmes de formation aux

besoins des jeunes », un programme de travaux publics et deux programmes multiservices) une évaluation préliminaire fondée sur les données limitées disponibles donne à penser que les programmes ont eu un impact positif sur les performances du marché. Pour tous les cas examinés, il est toutefois difficile de dire si les avantages acquis ont été plus déterminants que les coûts de mise en œuvre des programmes.

Deux programmes (le programme ougandais pour la promotion des enfants et de la jeunesse, PCY, et le projet de coopération Suisse/Afrique du Sud) fondés sur une approche multiservices globale et qui ont fait l'objet d'une analyse d'impact ont obtenu la notation la meilleure pour la qualité de leurs interventions. Ces programmes ont eu des impacts positifs sur le marché du travail et un bon rapport coût/efficacité. Le programme PCY s'appuie sur une approche intégrée et pluridimensionnelle pour répondre aux besoins des enfants et des jeunes dans le cadre d'activités sociales intéressant les jeunes, ou menées avec les jeunes, et pour promouvoir des activités d'information et de conseil, des activités concernant l'esprit d'entreprise et le travail indépendant et de développement des compétences locales.

D'après l'inventaire, il apparaît que les interventions réussies dans la région ont été souvent basées sur un ensemble composite de services intégrés associant formation qualifiante, promotion de l'esprit d'entreprise et traitement des questions sociales. Par ailleurs, les programmes qui visaient à stimuler l'esprit d'entreprise semblent aussi avoir donné des résultats satisfaisants dans de nombreux cas.

À l'échelle de la planète, si l'on tient compte de tous les programmes inclus dans l'inventaire qui ont été soumis à une évaluation des impacts nets — soit 73 programmes sur 289 mis en œuvre dans 84 pays du monde —, il apparaît que les approches multiservices globales ont été plus efficaces que la moyenne. En Amérique latine, les programmes Jovenes, par exemple, ont fait l'objet de nombreuses analyses et ont été salués comme une réussite pour l'aide apportée aux jeunes travailleurs des pays en développement (Banque mondiale, 2006). Ils utilisent un modèle fondé sur la demande, qui cible les jeunes économiquement défavorisés, encourage la participation du secteur privé et stimule la concurrence

entre les prestataires de services de formation. Ces programmes ont permis d'améliorer l'embauche et les rémunérations, mais ils sont devenus particulièrement coûteux pour certains pays quand ils ont été remplacés par des projets plus restreints et plus ciblés¹⁰. Les programmes de formation à l'esprit d'entreprise ont donné de meilleurs résultats que la moyenne. Malgré la rareté relative des projets et des évaluations, ce type de programmes permet d'améliorer l'emploi et la rémunération des jeunes. En général, les programmes axés sur la formation ont donné des résultats relativement moins bons que la moyenne.

Tant que les programmes ciblés sur l'emploi des jeunes resteront relativement rares dans les pays d'Afrique subsaharienne, il sera indispensable d'évaluer de façon plus systématique et minutieuse les performances des programmes afin de pouvoir en tirer des conclusions solides sur les politiques à adopter. Dans la mesure où des évaluations ont été effectuées, elles n'ont généralement pas permis d'analyser les effets de l'action des pouvoirs publics.

Compte tenu des particularités des pays africains, du manque d'informations et d'évaluations systématiques de ce qui produit des résultats tangibles, il semble nécessaire d'explorer et d'évaluer les domaines d'interventions possibles. Dans les paragra-

¹⁰ Les estimations de coûts unitaires pour les programmes Jovenes varient entre la tranche supérieure des 600 dollars à quelque 2 000 dollars par participant. Dans l'ensemble des programmes, l'évaluation d'impact fait apparaître une probabilité d'emploi accrue et une amélioration de la rémunération des participants à l'issue de la formation par rapport au groupe témoin. Ces programmes étaient coûteux, mais ils se sont révélés efficaces par rapport aux coûts. Les premiers éléments d'appréciation fournis par le Pérou font apparaître un effet positif sur les rémunérations qui durera au moins sept ans pour que PROJoven en tire un gain positif net. Une version longitudinale récente de la méthode de probabilité prédite de PROJoven fait ressortir un taux de rentabilité interne positif invariablement supérieur à 4 %. Pour la République dominicaine, l'investissement de formation est récupéré au bout de deux ans. Le programme a donné des résultats positifs en Amérique latine, mais il ne faut pas en conclure qu'il fonctionnera dans d'autres contextes. Si les gouvernements souhaitent transposer ces programmes en Afrique, il faudra donc les tester au préalable et évaluer minutieusement les résultats.

phes qui suivent, le présent rapport examine les domaines qui pourraient être inclus en tant qu'éléments importants des programmes de développement visant à mettre en place en Afrique des politiques en faveur de l'emploi des jeunes.

Développer les opportunités d'emploi en milieu rural

La population rurale pèse lourd en Afrique et une fraction substantielle de la main d'œuvre est employée dans l'agriculture, de sorte que les activités agricoles comptent pour beaucoup dans l'équation de l'emploi des jeunes. À moins que les zones urbaines ne soient capables de créer une quantité massive d'emplois, ce qui est improbable puisque la plupart des pays n'ont pas encore entamé leur transition industrielle, tout programme de développement doit tenir compte du fait qu'à court terme, seules les activités rurales (agricoles ou non agricoles) peuvent effectivement offrir des emplois pour la plupart des nouveaux demandeurs d'emploi.

Les spécificités des économies africaines et des marchés du travail du continent soulèvent certains problèmes conceptuels. De fait, les marchés du travail des pays en développement, et des pays de l'Afrique subsaharienne en particulier, diffèrent de ceux des autres pays en ce sens que la majorité de la main-d'œuvre occupe des emplois informels, travaille à son propre compte ou est inactive. Les marchés du travail salarié sont très étroits en Afrique. Presque tous les jeunes pratiquent l'agriculture de subsistance ou des activités de production à domicile non rémunérées, et le chômage y est en général très faible. Les conditions de travail dans l'agriculture sont particulièrement défavorables et peuvent être dangereuses. À cela s'ajoute la faiblesse des revenus et de maigres perspectives d'amélioration du niveau de vie et d'instruction, ce qui incite les jeunes à migrer.

Un choix judicieux d'investissements à forte intensité de main-d'œuvre dans l'agriculture et dans d'autres activités rurales non agricoles peut créer des offres immédiates d'emplois à court terme, plus accessibles aux jeunes. Combinée à des stratégies de développement économiques appropriées au niveau local, cette approche peut permettre de créer des emplois plus nombreux et plus durables.

De fait, une étude FAO/OIT a démontré que l'agriculture moderne du Libéria offre un potentiel très important de création d'emplois et de richesse et qu'elle peut absorber un grand nombre de jeunes candidats à la migration ou de jeunes qui font actuellement ployer les villes sous le sous-emploi. Mais il faut pour cela élaborer des stratégies qui rendent l'option agricole suffisamment attractive pour que les jeunes s'y engagent ; il faut en particulier réduire l'importance de l'agriculture de subsistance, faire place à la commercialisation et aux gains de productivité par l'innovation technologique et l'appui des infrastructures. L'évolution récente du marché mondial des produits alimentaires, de la science et de la technologie et d'un ensemble d'institutions influant sur la compétitivité créent de nouveaux problèmes pour la compétitivité des petits exploitants, mais elle offre aussi de nouvelles opportunités de revenus.

La création d'emplois passe par des progrès accélérés pour accroître la productivité agricole et établir des ponts entre les pauvres et les marchés. Une croissance durable, capable de faire reculer la pauvreté dans les régions rurales, implique une augmentation substantielle de la valeur ajoutée agricole avec des approches plurisectorielles permettant de rattraper les retards et de soutenir l'agro-industrie et la diversification des activités rurales. Pour créer des emplois qui amélioreront les revenus et le bien-être des populations rurales, permettant ainsi de retenir les jeunes, il faut accroître les investissements dans l'irrigation, la gestion des ressources en eau et dans la recherche et la vulgarisation ; développer les services publics en milieu rural ; accroître l'utilisation des semences et des engrais améliorés et améliorer les pratiques agricoles. Il faut aussi réduire la sensibilité aux chocs climatiques et renforcer les capacités restreintes des paysans. Il faut supprimer les distorsions induites par les incitations (et par l'action gouvernementale en particulier) qui ont pour effet d'assujettir les paysans à l'agriculture de subsistance, remédier aux dysfonctionnements des marchés des intrants et des produits, et, renforcer la capacité des institutions à gérer le risque de l'insécurité alimentaire. L'augmentation des investissements en routes rurales, électricité rurale et communications permettra aux régions rurales de mieux profiter des opportunités de marché.

Il faut aussi investir dans l'éducation rurale pour accroître la productivité des activités rurales et améliorer le bien-être de ces populations. Étant donné que les jeunes travailleurs ruraux d'aujourd'hui seront peut-être les travailleurs urbains de demain, l'investissement dans le capital humain des régions rurales est important, non seulement comme moyen de sortir de la pauvreté les travailleurs du secteur agricole, mais aussi comme moyen de créer des opportunités permettant aux ruraux de migrer dans de meilleures conditions et de contribuer à la croissance économique des villes. En effet, avec un meilleur niveau d'instruction, les migrants auront de meilleures chances de réussir dans leur entreprise.

Les jeunes étant les plus mobiles, ils sont aussi plus aptes à changer de secteur d'activité pour tirer parti des nouvelles opportunités qui se présentent (voir l'Encadré 1). Par conséquent, les politiques conçues pour développer les secteurs agricoles et non agricoles auront sans doute un effet particulièrement important sur les jeunes, même si elles ne les ciblent pas spécifiquement. La promotion des petites et moyennes entreprises rurales utilisant de nouvelles technologies pourrait avoir, par exemple, un impact relativement plus important sur les jeunes, mieux armés pour les utiliser.

En créant des emplois et en élargissant les offres de scolarisation, les régions rurales peuvent devenir plus attrayantes pour les jeunes travailleurs, ce qui à la longue freinera l'exode rural. Cette migration représente un problème extrêmement important et les gouvernants doivent s'efforcer de la ralentir afin d'empêcher la progression du chômage et du sous-emploi des jeunes dans les villes et d'éviter que les conditions de vie ne se dégradent davantage dans les villes africaines déjà surpeuplées.

La migration des jeunes peut modifier substantiellement la composition de la population rurale, ce qui pose en soit un problème pour le développement rural parce que la migration est souvent sélective. Ce sont en général les plus jeunes, les plus instruits et les plus qualifiés qui partent. La migration des jeunes peut donc diminuer l'esprit d'entreprise et le niveau d'instruction parmi ceux qui restent. En outre, la migration peut modifier la pondération des sexes au sein des

populations rurales. Mais elle présente aussi plusieurs avantages en ce qu'elle diversifie les risques, qu'elle contribue à améliorer les revenus ruraux par le biais des envois de fonds des travailleurs migrants et qu'elle accroît les connaissances et les opportunités. Le problème consiste alors à élaborer un système d'incitations qui fera de la migration des jeunes l'instrument le plus efficace d'amélioration des conditions de vie tant dans les régions rurales que dans les zones urbaines.

Les opportunités d'emplois pour les jeunes ruraux ne se trouvent pas seulement dans le secteur agricole, mais aussi dans les activités non agricoles. Si l'on tient compte des agglomérations rurales, le secteur rural non agricole représente à peu près 20 % des opportunités d'emploi en Afrique subsaharienne. L'histoire du développement économique montre que le développement du secteur non agricole dépend de l'augmentation de la productivité des exploitations agricoles. À mesure que les innovations technologiques améliorent la productivité des exploitations, elles libèrent de la main-d'œuvre au profit du secteur non agricole. L'éventail d'opportunités offertes dans les régions rurales est bien plus large qu'on ne pourrait le penser a priori.

L'économie rurale non agricole peut générer une proportion importante des revenus ruraux, et ce ratio progresse dans un grand nombre de pays. Les rémunérations dans le secteur non agricole sont nettement plus élevées, essentiellement parce que les compétences demandées ne sont pas les mêmes. Dans certains cas, l'accroissement proportionnel des revenus non agricoles correspond à des pertes de récoltes ou à d'autres chocs défavorables subis par le secteur agricole. Mais dans la plupart des cas, les gains de productivité du secteur agricole provoquent une hausse des revenus agricoles induisant une hausse de la demande de biens et services produits en dehors de l'agriculture. L'observation des faits dans divers pays du monde montre que la productivité de la main-d'œuvre (mesurée par la valeur ajoutée par travailleur) est plus forte dans le secteur non agricole.

Si l'agriculture reste la source la plus importante de revenus ruraux en Afrique, la part des revenus provenant des activités rurales non agricoles dans le revenu total, déjà

Dans une étude récente, le Mouvement ATD Quart Monde raconte l'existence de Paul, jeune adolescent qui vivait dans les rues de Ouagadougou après avoir quitté son village, distant de près de 35 km, à la recherche de meilleures chances d'emploi. Comme les autres enfants des rues, Paul n'a jamais accepté d'être traité « d'enfant des rues » parce que c'était un qualificatif péjoratif. Après avoir rencontré l'équipe d'ATD Quart monde, Paul a laissé passer plusieurs années avant de retourner dans son village, notamment parce qu'il avait honte d'avoir échoué dans les rues. Mais il est parvenu à stabiliser son existence en retournant au village et il est maintenant installé dans la ville où il s'en sort bien.

L'histoire de Paul montre comment le profil des emplois des jeunes qui vivent dans la pauvreté se dessine souvent en fonction d'un ensemble d'activités s'enchaînant au fil des expériences avec l'espoir de trouver des moyens d'existence décentes. Durant les quatre années passées dans son village à son retour de Ouagadougou, Paul a travaillé comme saisonnier dans le jardin de son oncle. Puis cet oncle lui a donné la possibilité de cultiver et de vendre des légumes pour son propre compte et Paul a tiré un petit profit de cette activité. Il a ensuite aidé un autre oncle à travailler avec un tracteur et il a été payé pour ce travail. Avec un autre oncle encore, il a vendu des vêtements dans un marché local, puis un autre parent lui a appris à acheter des poulets pour les revendre à des négociants venus de la ville. Avec des amis et des parents, il a fabriqué des briques d'argile cuite, utilisées comme matériau de construction. Il a aussi élevé des poulets, des chèvres et des cochons. Finalement, dans ses diverses activités, Paul a bénéficié de la tutelle d'un oncle ou d'un membre de sa communauté, ce qui tend à montrer que les liens sociaux qui se tissent au sein d'une communauté sont indispensables pour permettre aux jeunes de trouver un travail et de se former.

Après quatre années passées dans son village, Paul est reparti pour Ouagadougou. Comme il l'explique lui-même : « *Dans le village, vous ne pouvez vivre de l'agriculture si vous ne vendez pas votre production. Je suis venu à Ouagadougou chercher de l'argent pour commencer un commerce. Je veux vendre des vêtements qu'on ne connaît pas dans le village : des chapeaux, des casquettes et des vêtements de sport Nike. Je compte travailler dans mon village et je veux aider mes parents et mes frères* ». Peu après son arrivée dans la ville, Paul a trouvé un travail dans un restaurant. Il a aussi trouvé un logement dans une cour à proximité. Le travail de Paul consiste à vendre des poulets rôtis. Il tient aussi la caisse, ce qui montre que le propriétaire du restaurant lui fait confiance. Paul retourne encore au village tous les troisièmes dimanches du mois car c'est jour de marché. Il va voir ses parents et sa grand-mère. Il leur donne un peu d'argent. Il confie ses économies à un oncle qui vit dans le village. Comme on le voit, même si Paul est retourné à la ville pour trouver de meilleures opportunités d'emploi, il se considère toujours comme un membre de sa famille et de son village. Il décrit ainsi son projet d'avenir : « *Je commencerai par faire du commerce pendant les vacances. Quand j'aurai un commerce, je m'arrêterai de travailler au restaurant. Je m'occuperai de ma famille pendant la saison des pluies et je leur apporterai de la nourriture. Mes jeunes frères peuvent apprendre le commerce avec moi. Ils peuvent m'accompagner au marché, m'aider, prendre des articles à vendre et y faire de la vente ambulante* ».

Peut-on conclure de la vie de Paul que sa famille et lui-même sont sortis de la pauvreté et que la migration et l'emploi dans la capitale ont finalement joué un rôle positif dans ce processus ? Oui sans doute, tout au moins dans une certaine mesure. Maintenant, Paul se trouve économiquement mieux loti qu'auparavant, même si son travail reste informel et potentiellement instable, comme la plupart des jeunes au Burkina Faso. Aujourd'hui, l'objectif essentiel de Paul reste encore d'aider sa famille. En fait, il mesure en partie le succès de ses activités en fonction de l'aide qu'il peut apporter à ses parents et à ses frères. Comme le dit Paul en faisant le point sur ses expériences, « *J'ai un travail, c'est bien. Si vous n'avez pas de travail, vous ne savez pas ce que vous allez faire pour gagner de l'argent. Ce qui est bien aussi, c'est que je n'habite pas loin de mon village. Je peux aller voir ma famille et revenir. J'ai de la chance parce que, si je retourne m'installer au village, je trouverai toujours du travail et les gens me montreront toujours ce qu'il faut faire* ». En même temps, l'histoire de Paul montre que la migration pour trouver un meilleur emploi est souvent un processus itératif, surtout quand le migrant reste dans son pays, et que cela peut impliquer des coûts substantiels, comme le montre la période pendant laquelle Paul a dû vivre dans les rues de Ouagadougou, perdant ainsi le contact avec sa famille et donc l'appui que peuvent apporter les liens familiaux.

Source : Wodon (2008).

relativement élevée, est en augmentation. La faible contribution du secteur non agricole à l'emploi donne à penser qu'il pourrait jouer un rôle substantiel dans la création d'emplois et la production de revenus. En Amérique latine par exemple, la moitié des jeunes des régions rurales, et plus de 65 % de la classe d'âge 25-34 ans, travaillent dans les activités non agricoles (WDR 2007).

Sans une économie rurale dynamique, tant dans le secteur agricole que dans les secteurs non agricoles, la demande de main d'œuvre jeune n'augmentera pas. Il est donc d'une importance capitale d'instaurer un climat de l'investissement approprié et de mettre en place des infrastructures adaptées, qui préparent les villes et les villages à accueillir des entreprises et à faire face à l'urbanisa-

tion. De fait, les évaluations du climat de l'investissement en milieu rural montrent que des obstacles substantiels freinent l'investissement rural, notamment les problèmes d'accès au crédit, l'absence de titres fonciers, l'insuffisance de l'offre d'énergie, la mauvaise qualité des routes et des infrastructures, le manque de structures juridiques efficaces et la faiblesse de la gouvernance.

Améliorer le cadre de l'investissement et l'environnement macroéconomique

Certes, l'amélioration du climat de l'investissement ne vise pas expressément à répondre aux besoins des jeunes, mais elle peut avoir un impact considérable sur ces derniers en permettant de créer des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité. La croissance de l'économie et la création d'emplois profitent d'ailleurs à la plupart des acteurs du marché du travail, y compris les jeunes. Lorsque la demande de main-d'œuvre est forte, le taux d'activité des jeunes (tant hommes que femmes) et de la main d'œuvre s'accroît, tandis que le taux de chômage des jeunes tend à reculer¹¹.

Les gouvernants doivent créer un climat de l'investissement plus propice en s'attaquant aux coûts injustifiés, aux risques et aux obstacles qui brident la concurrence. Ils peuvent y parvenir en assurant la stabilité politique et la sécurité, en améliorant le cadre réglementaire et fiscal de l'investissement et en construisant les infrastructures nécessaires. La facilitation des échanges commerciaux et l'adoption de politiques industrielles appropriées peuvent également contribuer de façon importante à améliorer le climat des affaires de la région. Dans le cas de l'Afrique, où les risques et les coûts liés à l'activité économique sont élevés, l'amélioration du climat de l'investissement peut rapidement s'accompagner d'une création d'emplois.

Suite à l'expansion du commerce international, la production a connu des changements à l'échelle mondiale. Les jeunes étant les plus aptes à répondre à la demande croissante de main-d'œuvre, ces changements sont susceptibles de les avantager. En outre, les jeunes s'adaptent mieux que les travailleurs plus âgés aux nouvelles méthodes de production, aussi peuvent-ils intéresser tout particulièrement les entreprises des secteurs de l'économie nouveaux et en croissance.

La croissance industrielle, tirée par l'investissement étranger direct, peut être stimulée en partie par la disponibilité d'une main-d'œuvre jeune et moins coûteuse. Cela étant, à mesure que se déroule le processus de croissance dynamique, la demande d'une main-d'œuvre mieux formée, capable de s'adapter aux nouvelles technologies et possédant des connaissances, des compétences et une mentalité pertinentes va augmenter. De fait, les possibilités qu'offrent les secteurs plus dynamiques peuvent inciter les jeunes à acquérir davantage de compétences. Dans 48 pays en développement, il a été établi que l'augmentation des exportations de vêtements et de chaussures en part du PIB est positivement associée à la remontée subséquente des taux de scolarisation dans le secondaire aussi bien chez les filles que chez les garçons. Pour un pays, en moyenne, un doublement des exportations de vêtements et de chaussures en part du PIB se traduit par une augmentation de 20 à 25 % du taux de scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire (Gruben et McLeod, 2006).

Le faible taux de création d'emplois observé dans la quasi-totalité des économies d'Afrique subsaharienne, quels que soient leurs caractéristiques géographiques et démographiques, leur niveau de revenu, et qu'ils aient entrepris des réformes ou non, donne à penser que l'explication par la demande ne suffit pas à tout expliquer. Pourtant, l'étroitesse des marchés nationaux et régionaux et la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs cantonnent les entreprises dans une production à petite échelle et une médiocre productivité ce qui explicite en partie la faiblesse de la demande de main-d'œuvre et les types d'emplois qui sont créés. Il est donc clair que le faible niveau de l'activité économique est un important déterminant du chômage et du sous-emploi chez les jeunes. Pour résoudre ces problèmes, il faut faire en sorte que l'emploi croisse à un niveau soutenu. Il est primordial d'adopter des politiques macroéconomiques bien conçues qui accordent autant de poids aux objectifs

¹¹ Dans les pays pauvres où peu de gens peuvent s'offrir le luxe de ne pas travailler, l'augmentation de la demande de main-d'œuvre est susceptible d'avoir une incidence surtout sur la qualité et non sur la quantité des emplois.

de stabilité macroéconomique qu'à ceux de création d'emplois. L'emploi des jeunes étant lourdement tributaire de la situation générale de l'emploi, des politiques qui stimulent et soutiennent une croissance économique génératrice d'emplois sont essentielles pour intégrer efficacement les jeunes gens dans le marché du travail.

Au cours des dernières décennies, l'Afrique subsaharienne a enregistré une croissance à la fois faible et très volatile, ce qui explique en partie la précarité du climat de l'investissement et la morosité de la création d'emplois. De fait, la volatilité rétrécit les perspectives et réduit l'attractivité des investissements à long terme tout en accroissant les risques. Le faible taux de croissance à long terme de l'Afrique dépendait de la bonne et la mauvaise fortune de ses économies, caractérisées par des oscillations étonnamment fortes de croissance et de ralentissement survenant à un rythme quasi régulier. On dispose désormais de données suffisamment probantes démontrant que les variables économiques, sociales, institutionnelles et de gouvernance sont en réalité largement différenciées dans les épisodes d'accélération et de ralentissement de la croissance et que la réduction de la volatilité de la croissance et la prévention de ses effondrements sont cruciales pour assurer une croissance durable et une création d'emplois.

Encourager et appuyer l'esprit d'entreprise

Un des principaux facteurs expliquant le taux élevé de sous-emploi des jeunes en Afrique est le déficit d'emplois productifs par rapport à l'offre de main-d'œuvre de jeunes. Pour réduire le sous-emploi, une solution alternative consiste à encourager l'esprit d'entreprise, une force agissante pour la génération d'idées d'affaires, la mobilisation de ressources humaines, financières et physiques, ainsi que la création et l'expansion des entreprises. L'esprit d'entreprise n'est pas réservé aux jeunes, mais il peut libérer le potentiel économique de ces derniers et leur offrir d'autres moyens de gagner leur vie. La culture entrepreneuriale et l'esprit d'entreprise sont de première importance. Les sociétés qui apprécient l'esprit d'entreprise et promeuvent ses valeurs et ses normes peuvent créer une classe dynamique et vivante de jeunes entrepreneurs.

Les données empiriques montrent que le fait d'inculquer aux jeunes un comportement favorable à l'esprit d'entreprise et, partant, à leur donner plus d'assurance pour prendre des risques calculés, accroît le nombre de ceux d'entre eux qui optent pour une carrière faisant place à l'esprit d'entreprise.

Les jeunes gens, notamment les jeunes femmes du milieu rural, sont confrontés à des défis particuliers. Ils disposent de moins de capital (compétences, connaissances et expérience, épargne et crédit) et ils ont plus difficilement accès aux réseaux d'affaires et aux sources d'information. Un autre problème provient de la sous-représentation des jeunes au sein des instances d'élaboration des politiques et de prise de décision. Ils n'exercent aucune influence sur les associations et les réseaux représentatifs des milieux d'affaires qui travaillent généralement avec les pouvoirs publics sur les politiques pertinentes et ils manquent de contacts avec ces entités. En les aidant à mieux participer à la création d'associations et aux actions de sensibilisation aux politiques, il sera possible de corriger cette situation désavantageuse. Les jeunes femmes entrepreneurs se heurtent à des obstacles supplémentaires, car comme dans nombre de cultures, leur rôle au sein de la famille et de la société les empêche d'exploiter les possibilités de création d'entreprise. En raison de cette situation, elles sont davantage susceptibles d'évoluer dans le secteur informel de l'économie et de travailler pour leur propre compte que de se muer en entrepreneurs employant d'autres personnes.

L'esprit d'entreprise des jeunes peut être optimisé grâce à des programmes et des stratégies permettant d'éliminer les entraves à l'activité économique, de repérer les jeunes qui aspirent à devenir entrepreneurs et possèdent des talents à cultiver, de renforcer les compétences appropriées et d'aider les nouveaux entrepreneurs à développer leurs activités. Le succès du développement des entreprises des jeunes dépend d'un bon accès à des services bien intégrés tels que des formations à la gestion des entreprises, des services de conseils aux entreprises, des services financiers, des appuis pour accéder aux marchés et des opportunités de contacts professionnels utiles.

Dans la plupart des pays, ce sont les emplois non agricoles dans l'entreprise familiale qui progressent le plus rapidement. Ce sec-

teur emploie déjà 24 % de la main-d'œuvre en Ouganda, et 30 % au Sénégal. Ce type d'emploi se trouve surtout en milieu urbain, mais il existe également un important secteur rural non agricole. Il convient de renforcer les capacités des opérateurs de l'économie informelle afin d'améliorer la qualité des emplois et d'accroître la productivité. Le secteur des services offre d'énormes possibilités à la fois en milieu rural et urbain. En appuyant le développement et le succès des entreprises du secteur informel, sans encourager les activités illégales et l'évasion fiscale, de nombreux emplois productifs peuvent être créés pour les jeunes.

Élargir l'accès à l'éducation et aux compétences

Les perspectives d'emploi d'un jeune sont étroitement liées à son niveau d'instruction. L'accès à l'enseignement de base est largement considéré comme un moyen efficace de lutte contre le travail des enfants et d'éradication de la pauvreté. De fait, l'éducation et l'acquisition de compétences procurent d'importants avantages économiques et sociaux. Les jeunes travailleurs sans qualifications sont plus exposés aux chocs économiques, ils ont moins de chances de trouver un emploi, ils risquent davantage de rester cantonnés dans des emplois de piètre qualité ne leur offrant guère d'opportunités de développement de leur capital humain. Ils sont aussi plus vulnérables aux changements démographiques. En Éthiopie dans les zones urbaines, les cohortes d'âge jeune influent sur la probabilité de trouver un emploi des jeunes non qualifiés beaucoup plus que sur celle des jeunes qui sont plus instruits (Garcia et Fares, 2008).

L'éducation et les compétences sont essentielles pour accroître la productivité et les revenus. L'accroissement de la productivité passe par l'innovation technologique, laquelle n'est à son tour possible que si des compétences nouvelles et supérieures sont largement disponibles. Il ressort des enquêtes sur le climat de l'investissement que plus du cinquième de toutes les entreprises de pays en développement aussi divers que l'Algérie et la Zambie, estiment que la médiocrité du niveau de compétence et d'instruction des travailleurs est un obstacle majeur ou important à leurs activités (WDR 2007). Il importe

de tenir compte de ces facteurs dans la planification des politiques. Si l'on investit des capitaux et adopte de nouvelles technologies sans disposer d'une main-d'œuvre locale qualifiée et instruite, les jeunes gens locaux seront mal outillés pour obtenir les nouveaux emplois. À l'inverse, la disponibilité de personnes hautement qualifiées et instruites, en l'absence d'opportunités d'emploi, se traduira par l'émigration ou provoquera des frustrations aux conséquences néfastes.

Le niveau de scolarisation dans le primaire s'est considérablement amélioré dans la plupart des pays de la région, mais l'accessibilité et la qualité de l'éducation n'en continuent pas moins de poser des problèmes majeurs, surtout en milieu rural. Il a été démontré que le manque d'accès à l'éducation figure parmi les plus importants facteurs de migration chez les jeunes ; il a été cité par 57 % des jeunes Éthiopiens ayant récemment migré des régions rurales vers les villes (Éthiopie, LFS 2005). Les enquêtes menées auprès des entreprises en Afrique font penser que les qualifications de la main-d'œuvre ne viennent pas en tête de liste de leurs revendications, mais un examen plus minutieux révèle que les entreprises les plus performantes, telles que les grandes sociétés étrangères opérant dans des secteurs exigeants (industries d'exportation par opposition au commerce de détail) se plaignent effectivement du niveau de compétences des travailleurs.

L'impact d'une amélioration de l'accès à l'éducation peut être considérable, comme le démontre l'élimination des frais de scolarité du cycle primaire au Kenya et en Ouganda. Cette mesure s'est traduite par une forte augmentation du taux de scolarisation et a considérablement influé sur les taux d'achèvement chez les élèves de quatrième et cinquième années issus de ménages pauvres. D'autres charges peuvent cependant compromettre les chances de scolarisation des pauvres. À titre illustratif, dans certains pays, l'enquête a établi une forte corrélation entre l'éloignement de l'école et la fréquentation scolaire (WDR 2008).

Pour que les politiques d'emploi des jeunes portent leurs fruits, il importe aussi de fournir une formation portant sur les compétences techniques précises très en demande dans le secteur privé (maîtrise de l'anglais, plomberie, mécanique et comptabilité par

L'un des programmes les plus connus dans cette catégorie est celui de chèque formation Jua Kali du Kenya, mis en place à titre expérimental en 1997, sous les auspices du Projet de formation et d'innovation technologique des micro et petites entreprises. Dans ce type de programme, des chèques formation sont remis aux jeunes chômeurs qui peuvent choisir par eux-mêmes un prestataire de formation en fonction de leurs besoins et de leurs objectifs, plutôt que de laisser une institution bureaucratique effectuer un tel choix. Ce programme offre aux bénéficiaires de quoi souscrire librement à une formation offerte sur le marché et, partant, encourage la concurrence entre les fournisseurs publics et privés. Cette approche devrait améliorer la qualité de la formation et en réduire les coûts, tout en assurant une meilleure adéquation entre le participant et le programme de formation. Dans le cadre du programme pilote Jua Kali, toute personne ayant droit à la formation reçoit un bon qui peut être encaissé auprès du fournisseur de formation retenu. Les participants n'acquittent que 10 % de la valeur du bon, l'État subventionnant les 90 % restants. Les principaux fournisseurs de formation ont été des maîtres artisans répondant à la demande des clients. Le programme de chèque formation Jua Kali n'était certes pas entièrement axé sur les jeunes gens, mais les stagiaires étaient en majorité des jeunes et des personnes défavorisées. Dans le cadre de ce programme, 37 606 chèques ont été remis à des entrepreneurs et des employés d'entreprises ayant 50 employés ou moins pendant la période 1997–2001. Tout porte à croire que le programme a eu un impact positif sur les personnes formées et qu'il a donné une impulsion à l'emploi, qu'il a renforcé les actifs des entreprises participantes et intensifié leurs activités (par rapport au groupe de contrôle). Ces conclusions se rapportent à une population de petite taille desservie par le programme pilote ; rien ne permet de penser que le programme produise des résultats/impacts à une plus grande échelle (nationale). Le programme était complexe, sa mise en place a été coûteuse et la suppression progressive du subventionnement des chèques s'est avérée difficile. Les enseignements tirés de cette expérience sont notamment les suivants : l'administration de ce type de programmes doit être confiée au secteur privé et non (comme au Kenya) à un ministère ; le programme doit prévoir des ressources pour la formation permanente des fournisseurs de formation, surtout de ceux qui sont issus des petites entreprises ; et il doit encourager les clients à se montrer disposés à assumer les frais de formation. Il convient de prévoir d'emblée une stratégie de sortie, à moins que les subventions ne soient permanentes. Dans l'ensemble, l'expérience du programme Jua Kali montre cependant qu'il est possible d'utiliser les chèques formation dans le cadre d'un système ciblant principalement les personnes les plus vulnérables.

Source : Johanson et Adams (2004).

exemple) et dans les zones rurales. Il convient d'accroître les possibilités de formation offertes dans le secteur public afin d'en faciliter l'accès pour les jeunes défavorisés des zones urbaines et rurales, les personnes moins instruites et les filles¹². De fait, les programmes d'emplois ciblant les filles peuvent avoir de très profondes répercussions favorables dans la mesure où les femmes actives ont un plus faible taux de fécondité, possèdent un plus grand pouvoir de négociation et disposent de plus de ressources au niveau du ménage.

Les plans de mesures doivent inclure l'introduction de nouvelles notions élémentaires dans les systèmes de formation professionnelle : normes professionnelles nationales ; développement de programmes de formation mettant l'accent autant sur l'acquisition des connaissances que sur la compréhension et la démonstration de la performance professionnelle ; évaluation des aptitudes basée sur la démonstration des compétences ; acquisition de compétences supplémentaires et formation professionnelle pour renforcer l'employabilité ; financements axés sur la performance et les résultats des établissements d'enseignement

professionnel et technique et de formation professionnelle (voir l'Encadré 3) ; et prise en compte et certificat de reconnaissance des compétences pour aider les jeunes à chercher un emploi dans le secteur formel de l'économie. La formation technique et professionnelle assurée par le secteur public a toutefois été souvent fortement inadaptée, offrant peu d'occasions de pratique et privilégiant les emplois de bureau du secteur salarié urbain ; elle propose des cours qui sont souvent rigides et trop standardisés pour répondre aux besoins en compétences multiples du milieu de travail ; souvent, elle n'accorde guère de place à l'obligation de rendre compte et comporte peu d'incitations à suivre l'évolution de la demande de compétences des secteurs formel et informel et à s'y ajuster (Adams, 2008).

¹² La faiblesse des niveaux d'enseignement en milieu rural, la médiocrité des résultats d'apprentissage, l'éparpillement de la population, la faiblesse de la demande et le piètre niveau de recouvrement des coûts constituent autant de difficultés qui entravent la fourniture de services de formation de qualité dans les zones rurales (Bennell 2007).

L'apprentissage informel est l'un des principaux moyens d'acquisition de compétences dans le secteur informel de l'économie, surtout pour les jeunes pauvres et moins instruits. Les gouvernants et les partenaires sociaux doivent examiner les systèmes d'apprentissage informel, donner des orientations et les appuyer en mettant en place une réglementation (par ex., la durée maximale de la formation par métier, afin d'empêcher l'exploitation des apprentis) ; en améliorant les processus d'apprentissage grâce à la formation des maîtres artisans et à des incitations ciblées sur eux ; en aidant à évaluer les aptitudes et à attribuer aux apprentis ayant achevé leur formation un certificat de reconnaissance des compétences; en prévoyant des cours du soir à l'intention des apprentis de théorie ou d'alphabétisation dans les établissements publics d'enseignement/de formation ; et en accordant des déductions fiscales aux apprentis, ce qui permet à un bien plus grand nombre de jeunes de couvrir les frais de leur formation.

La mise au point de programmes scolaires de rattrapage à l'intention des élèves ayant abandonné leurs études peut également contribuer de manière importante à l'efficacité d'un programme. On trouve des exemples de tels programmes en Ouganda et au Malawi où les projets appuyés par les fonds sociaux fournissent localement une formation aux jeunes dans les centres de formation communautaires. Cette formation pourrait avoir un effet rapide et puissant sur des populations vulnérables essentielles (notamment les filles enceintes et les jeunes mères). Au Malawi, la moitié des élèves âgés de 19 ans suivent un enseignement de niveau primaire (WDR 2007). Il importe toutefois d'évaluer soigneusement les ratios coûts-avantages de ces programmes qui tendent à coûter cher.

Pour tirer le meilleur parti des investissements dans les systèmes d'enseignement et de formation, les politiques relatives à l'éducation et aux compétences doivent être pleinement synchronisées avec les autres politiques et programmes de productivité, de croissance du revenu et de création d'emplois. Ces politiques doivent par ailleurs prendre en considération le flux des investissements dans l'économie. Aussi la coordination interministérielle et la collaboration entre les différentes parties prenantes deviennent-elles cruciales.

Encadré 3

L'Initiative de promotion des adolescentes

L'Initiative de promotion des adolescentes de la Banque mondiale était au départ un partenariat public-privé de 3 millions de dollars entre le Gouvernement libérien, le Groupe de la Banque mondiale et la Fondation Nike. En phase pilote, elle s'étendra à au moins six autres pays à faible revenu ou sortant d'un conflit en intégrant la participation de nouveaux donateurs, gouvernements, fondations et entreprises. Cette initiative encourage l'autonomisation économique des jeunes femmes en facilitant l'obtention par celles-ci d'un emploi productif. Un nouveau modèle de formation qualifiante ajusté aux besoins du marché et destiné aux femmes âgées de 15 à 24 ans au Libéria a été élaboré et des dispositifs incitatifs y ont été prévus pour élargir au maximum l'accès aux emplois rémunérés ou au travail indépendant. Ce modèle sera appliqué dans les autres pays pilotes et s'il y a de bons résultats, dans beaucoup d'autres États. En outre, des interventions telles que la formation axée sur les compétences en matière de création d'entreprises, les mesures incitatives et l'aide en faveur du placement, l'accès au microfinancement et des programmes de mentorat et d'apprentissage seront ajoutés en fonction de l'environnement économique.

Source : Gender Equality as Smart Economics Newsletter, Plan d'action du Groupe de la Banque mondiale, septembre 2008.

S'attaquer aux problèmes démographiques

L'Afrique subit à la fois une croissance rapide de sa population et une lente transition démographique. Selon les prévisions, cette situation ne se stabilisera pas avant 2050. Cette transition a des incidences financières, politiques et sociales, qui vont de l'accroissement des dépenses d'éducation et de santé aux risques de troubles sociaux. La transition démographique fait des jeunes l'actif le plus abondant dont peut se prévaloir la région, ce qui représente une chance à saisir. De fait, l'Asie de l'Est a mis en place de bonnes politiques et institutions et a pu recueillir, sur le plan démographique, les fruits de ces mesures sous la forme d'une main-d'œuvre nombreuse ayant peu de personnes à charge, le « miracle asiatique » est d'ailleurs souvent attribué en partie à ce « dividende démographique ».

La pression démographique exercée par l'arrivée d'une forte cohorte de jeunes sur le marché du travail peut compromettre les perspectives d'emploi des jeunes. En Éthiopie, l'importance de la cohorte de jeunes a déjà réduit leurs chances de trouver un emploi. En Tanzanie, l'accroissement de la taille de la cohorte de jeunes a augmenté l'incidence du chômage chez les jeunes en milieu urbain, plus particulièrement des jeunes filles, ainsi que le taux d'inactivité des garçons (Garcia et Fares 2008). Compte tenu de la taille importante et en croissance de la population

des jeunes, les pays africains devront comprendre qu'il sera difficile pour la plupart des nouveaux chercheurs d'emploi, surtout ceux des villes, de trouver des emplois appropriés et que le secteur informel continuera probablement à jouer, pendant longtemps encore, un rôle clé en tant que source d'occasions d'emploi (Johanson et Adams 2004).

Les taux bruts de natalité sont certes en baisse, surtout chez les jeunes femmes, mais ils restent assez élevés par rapport aux autres régions — 39 pour 1 000 en Afrique subsaharienne, contre 14 dans la région Asie de l'Est et Pacifique, 20 en Amérique latine et dans les Caraïbes, 24 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ainsi qu'en Asie du Sud et 20 pour l'ensemble des régions en 2006¹³. Cette situation entraîne des conséquences sur le marché du travail pour la mère, le père et les enfants. En effet, la maternité précoce, qui constitue un grave problème en Afrique, a un impact considérable sur l'acquisition des compétences, l'épanouissement sur le marché du travail et le perfectionnement professionnel, et elle réduit de ce fait la probabilité que les jeunes mères investissent dans la formation et trouvent de bons emplois (voir l'Encadré 3). Les données disponibles montrent qu'une forte fécondité contraint les jeunes mères, surtout celles des zones rurales, à rester au foyer et à exercer des activités peu productives. Des programmes d'hygiène sexuelle et de santé reproductive facilement accessibles et efficaces ciblés sur les jeunes femmes peuvent contribuer de façon importante à la résolution de ce problème.

Répondre aux besoins des jeunes aux prises avec la violence et les conflits

L'Afrique subsaharienne a été le théâtre de nombreux conflits armés dans lesquels les jeunes ont été à la fois victimes et auteurs des violences. La période 1990–2000, à elle seule, a connu 19 conflits armés majeurs en Afrique, allant des guerres civiles à la guerre Érythrée — Éthiopie de 1998–2000. Les enfants et les jeunes participent de plus en plus aux conflits en s'enrôlant dans l'armée active. Beaucoup le font pour cause de pauvreté. La région compte des milliers de jeunes ex-combattants — 100 000 pour le seul Soudan. Lors d'une étude, les 60 combattants interrogés ont tous accusé la pauvreté écrasante et leur profond

désespoir comme principaux facteurs de motivation (Human Rights Watch, 2005).

Il est de plus en plus clair que les aspects non économiques de la pauvreté, tels que l'absence ou l'inadaptation des services essentiels, le manque de moyens de subsistance ou d'opportunités d'éducation et la non-participation des jeunes à la prise de décision et à l'élaboration des politiques sont des facteurs qui favorisent leur enrôlement dans les conflits. Le conflit empêche les enfants d'obtenir une bonne éducation et d'acquérir des compétences utiles. Ne disposant d'aucun capital social réel, nombre d'entre eux se sentent exclus de la société en général et cherchent à rallier les rangs d'une milice armée dans laquelle ils se sentent acceptés (Integrated Regional Information Networks, 2007). Quelle qu'en soit la cause, les conflits occasionnent de lourdes pertes de ressources et, partant, accentuent la pauvreté. Combinés avec la pauvreté, les conflits creusent l'écart entre les jeunes et la société et brident leur aptitude à participer pleinement au développement, même après la fin du conflit.

Il faut des programmes spécifiquement ajustés aux besoins des jeunes des pays touchés par un conflit. De tels programmes doivent prévoir la prise en compte des compétences acquises antérieurement par le biais de certificats reconnaissant leurs compétences (en Érythrée par exemple) ou une formation professionnelle des ex-combattants frappés d'invalidités, comme en Sierra Leone. Ces programmes doivent assurer un meilleur équilibre entre les sexes et prendre en compte les considérables besoins des jeunes femmes en matière d'emploi.

Améliorer les conditions du marché du travail

Les pays font de plus en plus appel à des politiques de l'emploi actives pour promouvoir les offres d'emplois ciblant les jeunes travailleurs et améliorer leur employabilité. Elles permettent de rapprocher l'offre de la

¹³ Le taux brut de natalité indique le nombre de naissances vivantes enregistrées au cours de l'année, pour 1 000 personnes en milieu d'année. Source : Indicateurs du développement dans le monde 2007.

demande de main-d'œuvre, d'atténuer l'impact des défaillances du système éducatif et du marché du travail, et de promouvoir l'efficacité, l'équité et la croissance. Bien ciblés et exécutés, ces programmes sont effectivement susceptibles d'épauler les jeunes des milieux défavorisés. Ils peuvent aussi aider les travailleurs du monde rural à trouver de meilleurs emplois, en leur donnant accès aux offres d'emplois dans les zones semi-urbaines et urbaines, contribuant ainsi à faire sortir les ménages de la pauvreté. Ces programmes sont surtout utiles dans les pays où l'inadéquation entre les chercheurs d'emploi et les emplois effectivement disponibles constitue un important problème, ce qui n'est pas le cas pour la plupart des pays africains. Nonobstant ce fait, les politiques actives d'emploi peuvent contribuer à améliorer les conditions du marché du travail dans les zones urbaines en croissance rapide de la région et là où la demande de main-d'œuvre qualifiée progresse.

Le manque d'informations sur le marché du travail et de compétences en matière de recherche d'emploi se conjuguent pour faire obstacle au rapprochement de l'offre et de la demande de la main-d'œuvre jeune. Quel que soit le stade de développement du pays, les informations sur le marché du travail, les techniques de recherche d'emploi et l'orientation professionnelle jouent un rôle important en aidant les jeunes à choisir leur carrière. Elles permettent d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan professionnel au cas où les emplois deviendraient disponibles. L'information sur le marché du travail améliore la quantité et la qualité de l'adéquation entre les offres et les demandes d'emploi, réduit les périodes de chômage et accroît l'efficacité du marché du travail. La collecte, l'analyse et la diffusion des informations sur le marché du travail jouent un rôle essentiel en renseignant les jeunes chercheurs d'emploi sur les opportunités d'emploi et en fournissant des indications pour la mise au point des politiques et des programmes. En outre, la disponibilité de renseignements fiables et à jour sur le marché du travail est indispensable pour l'élaboration et le suivi des interventions en faveur de l'emploi des jeunes. Les jeunes doivent aussi jouir d'un accès

aux services d'orientation professionnelle et de conseil sur le marché du travail afin de comprendre celui-ci et de judicieusement choisir la profession à laquelle ils vont se former. Ceci réduira la durée de la recherche d'un emploi et permettra d'utiliser dans cet emploi les connaissances et les compétences acquises. Les services d'emploi, s'ils veulent être efficaces, doivent s'informer de l'évolution des exigences du marché du travail et offrir des ensembles ciblés de services qui répondent aux besoins tant des jeunes que des employeurs.

La réglementation représente également un important élément des politiques visant à promouvoir l'efficacité et l'équité du marché du travail. Les rémunérations et la législation sur la sécurité d'emploi des jeunes suscitent cependant encore des controverses sur l'emploi des jeunes. Dans les pays où le droit du travail est peu respecté et les emplois salariés rares, comme c'est le cas de nombre de pays africains, cette situation est moins problématique. Les législations du travail ont, toutefois, été souvent considérées comme un facteur potentiel de chômage des jeunes. Pour les pays en développement, il ne s'agit pas de savoir s'il faut ou non adopter une réglementation, mais de déterminer le genre et le degré de réglementation appropriés pour protéger au mieux les jeunes qui sont en général vulnérables et vivent dans la précarité, sans pour autant empêcher les entreprises du secteur formel d'embaucher.

Une bonne et efficace gouvernance publique est cruciale pour que la formulation, l'exécution et l'impact des réglementations, programmes et politiques du travail soient satisfaisants. Les aspects clés de la gouvernance comprennent la primauté du droit, l'existence d'institutions assurant la représentation de tous les intérêts et le dialogue social. Ce dernier constitue un élément central du développement de politiques efficaces et crédibles de promotion de l'emploi des jeunes. Il requiert des partenaires solides, indépendants et bien informés. La participation des jeunes au réseau associatif et aux processus de prise des décisions relatives à leurs emplois et leurs conditions de travail sont également importantes pour stimuler l'intégration sociale et faire avancer la démocratisation.

Conclusions

Pour réussir à relever le défi de l'emploi des jeunes, il convient d'adopter des mesures cohérentes et intégrées qui tiennent compte des particularités de l'Afrique, notamment du poids considérable de la population rurale jeune, des caractéristiques démographiques et relatives au sexe et de l'étroitesse des marchés du travail. Dans bien des pays, les interventions se sont concentrées sur des programmes de portée restreinte, de durée limitée et privilégiant les zones urbaines. La priorité politique croissante accordée à l'emploi des jeunes a amené les décideurs à comprendre que pour assurer des emplois productifs aux jeunes, il est nécessaire d'engager une action à long terme couvrant un ensemble de politiques socioéconomiques axées sur l'offre et la demande de main-d'œuvre et de s'intéresser aux dimensions à la fois quantitatives et qualitatives du travail des jeunes. Ces politiques et programmes doivent être intégrés dans des cadres de développement plus généraux et comporter deux éléments clés : une stratégie intégrée de croissance et de création d'emplois en milieu tant rural qu'urbain et que des interventions ciblées pour aider les jeunes à surmonter les obstacles spécifiques qu'ils doivent franchir pour entrer sur le marché du travail et s'y maintenir.

On peut appuyer la création d'emplois en assurant une croissance génératrice d'emplois, avec un accent particulier sur les secteurs attractifs pour les jeunes et sur les investissements à forte intensité de main-d'œuvre. L'esprit d'entreprise offre de fortes potentialités, mais il faut adopter des mesures d'appui appropriées pour en tirer pleinement parti. La formation est un domaine clé d'intervention, mais il ne s'agit pas d'une panacée. La planification des activités de formation doit

être bien synchronisée avec les autres politiques économiques, les défis exigent d'être clairement compris pour que les interventions soient efficaces, d'autant plus que bon nombre de pays envisagent de réformer leur système de formation. Une attention particulière doit être accordée aux besoins de formation dans le secteur informel de l'économie.

Il y a en outre une prise de conscience accrue du besoin de travailler en collaboration avec des partenaires. Il va de soi que la promotion de l'emploi des jeunes incombe en premier lieu aux gouvernants. Il convient par conséquent d'assurer la cohérence, la coordination et la collaboration de l'ensemble des différentes administrations et institutions publiques aux niveaux centraux et locaux. L'enjeu est toutefois de taille et la responsabilité à cet égard va au-delà du niveau national. Ceci exige que soient redoublés les efforts visant à collaborer de façon concertée et efficace. Les pouvoirs publics, les partenaires sociaux, la société civile, la communauté internationale ainsi que les jeunes eux-mêmes ont tous une importante contribution à apporter à ce processus.

Enfin, comme le démontre tout ce qui précède, l'emploi des jeunes n'est pas un problème isolé ; il reflète les réalités économiques, géographiques, démographiques et autres ainsi que les particularités de chaque pays. Les politiques ciblant les jeunes sont plus efficaces lorsqu'elles sont alignées sur les autres politiques et priorités et tiennent compte des contextes socioéconomiques. Le principal défi pour les gouvernants, toutefois, consiste à déterminer comment rapprocher les perspectives à court et à long termes, et à définir les politiques appropriées pour que les jeunes fassent partie intégrante du jeu de l'économie.

Références

- Adams, Arvil V. 2008. « A Framework for the Study of Skills Development in the Informal Sector of Sub-Saharan Africa », Banque mondiale.
- Banque mondiale, 2009. « Rapport sur le développement dans le monde 2009 — Restructuration de la géographie économique », Washington.
- Banque mondiale, 2008. « Rapport sur le développement dans le monde 2008 — L'agriculture au service du développement », Washington.
- Banque mondiale, 2007. « Rapport sur le développement dans le monde 2007 — Le développement et les générations futures », Washington.
- Banque mondiale 2006. « Labor Diagnostics for Sub-Saharan Africa : Assessing Indicators and Data Available ». Washington.
- Bennell, Paul, 2007. « Promoting Livelihoods Opportunities for Rural Youth », Fonds international de développement agricole.
- OIT, 2007. « Tendances de l'emploi en Afrique », Genève.
- OIT, 2006. « Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2006 », Genève
- Cling, Jean-Pierre Gubert, Flore Nordman, J. Christophe et Anne-Sophie Robilliard, 2007. « Youth and Labour Markets in Africa : A Critical Review of Literature », Document de travail no 49. Agence française de développement, Paris.
- FAO/OIT/Ministère de l'Agriculture, 2007. « Comparative Study of the Job-Creating Capacity and Efficiency of Crops and Related Activities in Liberia. » Rapport soumis par ITTAS Consultancy Ltd, Accra, Ghana.
- Fares, Jean Montenegro, E. Claudio et Peter F. Orazem, 2006. « How are Youth Faring in the Labor Market? Evidence from Around the World. » Document de travail consacré à la recherche sur les politiques 4071. Banque mondiale.
- Fox, Louise et Melissa S. Gaal ; 2008. « Working Out of Poverty. » Banque mondiale, Washington.
- Garcia, Marito et Jean Fares, 2008. « Youth in Africa's Labor market. » Banque mondiale, Washington.
- Gruben, William C. et Darryl McLeod, 2006. « Apparel Exports and Education : How Developing Nations Encourage Women's Schooling, Economic Letter » – Insights from the Federal Reserve Bank of Dallas. Vol. 1, n° 3.
- Human Rights Watch, 2005. « Youth, Poverty and Blood : The Lethal Legacy of West Africa's Regional Warriors. » Vol. 17, no 5.
- Integrated Regional Information Networks, 2007. « IRIN In-Depth – Youth in Crisis : Coming of Age in the 21st Century. » Série spéciale, février.
- Johanson, Richard K. et Arvil V. Adams, 2004. « Skills Development in Sub-Saharan Africa. » Banque mondiale, Washington.
- Kapsos, Steven, 2005. « The Employment Intensity of Growth : Trends and Macroeconomic Determinants. » Employment Strategy Papers, OIT.
- Nations Unies, 2007. « Rapport mondial sur la jeunesse 2007 — Le passage des jeunes à l'âge adulte : Progrès et défis », New York.
- Nations Unies, 2005. « Rapport mondial sur la jeunesse 2005 — La jeunesse aujourd'hui et en 2015. », New York.
- Puerto, Olga S., 2007. « International Experience on Youth Employment Interventions : The Youth Employment Inventory. » Background paper for the Sierra Leone Youth and Employment ESW, Banque mondiale, Washington.

Rother, Friederike, 2006. « Interventions to Support Young Workers in Sub Saharan Africa. » Banque mondiale, Washington.

Wodon, Quentin, 2008. « Understanding Youth Migration and Employment : Insights from a Faith-Based Organization in Burkina Faso. » Development Dialogue on Values and Ethics Note, Banque mondiale, Washington.

Bases de données de référence

Enquêtes démographiques et sanitaires.
<http://www.measuredhs.com>

Ethiopia Labour Force Survey 2005. Central Statistical Agency, Addis-Abeba.

Madagascar Enquête auprès des ménages 2005. Institut national de la statistique, Antananarivo.

Survey-Based harmonized Indicators Program (SHIP). Banque mondiale, Washington.

Tanzania Integrated Labour Force Survey 2005/2006. National Bureau of Statistics, Dar es Salam.

Indicateurs du développement dans le monde 2007. Banque mondiale, Washington.